

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2786 - MARDI 13 DÉCEMBRE 2016



Les évêques de la Céncó à l'ouverture des travaux au Centre interdiocésain

## DIALOGUE II

# Le temps joue contre la Céncó !

Suspendus il y a quelques jours, les travaux de la deuxième phase du dialogue entre les signataires et les non-signataires de l'accord politique du 18 octobre initiés sous la facilitation des évêques catholiques redémarrent ce mardi au Centre interdiocésain. À sept jours de la date du 19 décembre coïncidant avec la fin du mandat constitutionnel du chef de l'État, les participants ont intérêt à parer au plus pressé en offrant des alternatives plausibles susceptibles de

permettre un passage sans casse de cette échéance tant redoutée par de nombreux compatriotes.

Au regard des enjeux et des positions figées des uns et des autres, le scepticisme reste toujours de mise malgré le petit pas déjà franchi. En considérant les exigences jugées excessives formulées par le Rassemblement, d'aucuns sont sceptiques quant à une issue favorable de ce dialogue d'ici le 19 décembre.

Page 12

## RETOMBÉES DES VIOLENCES DU 19 SEPTEMBRE

# L'UE sanctionne sept responsables congolais

Le conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) a adopté lundi des mesures restrictives en matière de déplacements et un gel des avoirs à l'égard de sept autorités tant civiles que militaires de la RDC soupçonnées d'avoir joué un rôle néfaste dans les violences ayant émaillé les manifestations des 19 et 20 septembre à Kinshasa. Les diplomates européens ont invité le gouvernement congolais à coopérer à une enquête transparente et indépendante pour traduire en justice les responsables desdites violences. Par ailleurs, les ministres européens ont déclaré suivre avec une attention accrue l'évolution politique cruciale que connaîtra la RDC dans les prochaines semaines tout en envisageant « des mesures restrictives supplémentaires en cas d'obstruction du processus politique ou de nouvelles violences ». La réaction du gouvernement est attendue dans les heures qui viennent.

Page 13



Des manifestants le 19 septembre à Kinshasa

## LIBERTÉ DE LA PRESSE

### FFJ relève 98 attaques contre les journalistes en 2016



Des cameramen lors d'une activité.

À l'occasion de la célébration de la journée dédiée à la Déclaration universelle de droits de l'Homme, le 10 décembre, l'organisation impartiale de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom

for journalist (FFJ), a publié son rapport annuel sur la situation de la liberté de la presse en RDC dans lequel elle a relevé, pour l'année 2016, 98 cas d'atteinte à la liberté de la presse. Grâce à ses différents correspondants provinciaux, cette organisation parmi les plus actives au pays a effectué un monitoring sur toutes les typologies d'atteinte à la liberté de la presse allant des cas d'assassinats aux pressions judiciaires et administratives contre les médias et leurs animateurs. L'organisation note que la plupart des cas visant les journalistes sont l'œuvre des détenteurs de la puissance publique.

Page 12

## DIVISION 1-ZONE OUEST

### DCMP bat Renaissance du Congo, V.Club dompte Vet

Après le résultat d'égalité lors de la première confrontation entre le DCMP et le FC Renaissance du Congo, club issu d'une dissidence du premier en 2014, la deuxième rencontre entre les deux équipes était très attendue, suscitant effervescence mais aussi énervement de part et d'autre. À la fin, le DCMP en est sorti vainqueur, confortant son ambition d'accéder au play-off. Trois buts à deux, tel est le score final ayant sanctionné cette rencontre.

Le même dimanche au Kongo central, l'AS V.Club a battu le club local de Vet Club par un but à zéro. L'expérimenté Guy Lusadis Basisila a inscrit l'unique but de la partie en faveur des joueurs du coach Florent Ibenge. Au classement, V.Club est premier avec 33 points, suivi du DCMP qui totalise désormais 31 points. Renaissance du Congo et Racing Club de Kinshasa ont chacun 23 points.

Page 14

## ÉDITORIAL

## Responsabilité

Dans un peu plus de trois mois se tiendra à Oyo la Conférence sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dont le président Denis Sassou N'Guesso a annoncé la création lors de la COP 22 à Marrakech. Et l'on peut être certain que la planète tout entière découvrira alors à quel point la préservation de l'immense espace géographique au cœur duquel nous vivons, nous Congolais, est vitale pour l'espèce humaine dans son ensemble. Aussi convient-il de se mobiliser dès à présent pour que cette rencontre envoie un signal fort à tous ceux et toutes celles qui, de par le monde, luttent pour la préservation de la nature.

Nombre de nos contemporains, pour ne pas dire la plupart, considèrent que cette question relève exclusivement des Etats et des gouvernements. Aussi ne se préoccupent-ils guère d'apporter leur contribution, aussi modeste soit-elle, à cette grande tâche dont dépend pourtant, à terme plus ou moins rapproché, la survie de l'humanité. Et bien sûr, ils ont tort comme le démontre sur les cinq continents la montée des périls dus à la dégradation de l'environnement.

Ce que prouvera le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dans les mois et les années à venir c'est la nécessité d'agir au plus haut niveau de la gouvernance publique afin de mettre en place les dispositifs en tous genres qui protégeront cet environnement. Mais c'est aussi le fait que chacun d'entre nous, où qu'il vive et où qu'il travaille, a une responsabilité précise dont il ne saurait se décharger sur quiconque, pas plus sur ses voisins que sur la collectivité à laquelle il appartient. Du respect des équilibres naturels à la gestion écologique des déchets en passant par la préservation de la biodiversité et par le rejet des pesticides chimiques la liste est longue, en effet, des actes que chacun d'entre nous peut et doit accomplir dans sa vie quotidienne afin de protéger la nature qui l'entoure.

A l'heure où se précise le programme gouvernemental qui permettra de mettre en valeur le trésor naturel dont nous avons hérité des générations précédentes il est essentiel de convaincre les Congolais, tous les Congolais sans exception, que cette bataille ne peut être gagnée sans l'apport de tous. Jamais, en effet, un tel enjeu n'a dû être relevé par notre peuple comme par tous ceux qui l'entourent dans l'immense Bassin du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Le Congo engagé à s'appropriier les 17 ODD

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été lancés officiellement ce lundi 12 décembre au Congo. Les secteurs public et privé, le monde scientifique, les partenaires au développement et les médias ont été invités à participer aux actions visant à éliminer la pauvreté, l'injustice et l'inégalité des chances, ainsi qu'à contribuer à la transformation structurelle de l'économie nationale dans un environnement sain.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier national de lancement des ODD au Congo, a été présidée par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, en présence des membres du gouvernement, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, ainsi que de plusieurs centaines d'invités issus de diverses catégories socio-professionnelles. En déclarant lancés les ODD en République du Congo, le Premier ministre congolais s'est félicité de ce que « le Congo vient de franchir une première étape très importante dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 ».

Organisé par le ministère du Plan, de la statistique et l'intégration régionale, cet atelier vise à faire connaître au grand public l'adhé-

OND. Cependant, a reconnu le Clément Mouamba, les résultats sont « mitigés », promettant une politique nationale cohérente pour pouvoir relever les nouveaux défis. « Il s'agit de développer un partenariat à tous les niveaux de l'Etat, notamment le Parlement et la société civile ; de créer un cadre suivi-évaluation, et de favoriser la révolution des données afin de rendre le système national de statistique performant, avec une meilleure des données et un traitement efficace », a indiqué Clément Mouamba.

Car, ces ODD étant considérés comme un outil au service de la transformation sociale et organisationnelle au Congo. Ils devront favoriser des réformes sectorielles, avec la diversification de



Les participants

sion du Congo au nouvel agenda de développement post-Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). L'évènement permet également de mettre en relief la concordance du nouvel agenda de développement avec la politique nationale de développement.

Durant les quinze dernières années, le Congo a fourni des efforts en vue d'atteindre les huit

l'économie nationale, la formation qualifiante, des innovations pédagogiques pour un système éducatif réaliste, l'emploi des jeunes. Les ODD incitent à prendre davantage d'initiatives en faveur de l'environnement.

Le soutien des partenaires sollicité Pour la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine

Ebouka-Babackas, le processus du développement durable au Congo passe par la prise en compte de trois dimensions, à savoir : la croissance économique ; la protection de l'environnement et la quête de l'équité sociale.

« Cet atelier de lancement des ODD nous permet de sensibiliser les partenaires au développement afin que ceux-ci honorent leur engagement en matière d'aide publique au développement... », a plaidé Ingrid Ebouka-Babackas.

Partenaire de la République du Congo dans ce processus, le système des Nations unies dans le pays a salué l'engagement du gouvernement ayant facilité l'adoption de cet agenda et sa volonté de relever les défis du développement durable. « Le système des Nations unies réitère, par ma voix, son engagement à soutenir le Congo dans la transformation socio-économique du pays et l'épanouissement de sa population », a rassuré son coordonnateur résident, Anthony Ohemeng-Boamah. Ce partenariat avec l'Etat congolais implique, en contrepartie, des actions communes dans les domaines environnemental et social. D'après Anthony Ohemeng-Boamah, ne laisser personne de côté c'est (...) aussi éliminer la pauvreté, la faim et réduire les inégalités afin que chaque individu réalise son potentiel avec dignité. Aussi, il convient de faire en sorte que les progrès économique et social soient en harmonie avec la nature.

Notons que cet atelier d'une journée a été marqué, outre la cérémonie de lancement, par une réunion technique entre les partenaires et le gouvernement et par une présentation du coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo sur la feuille de route pour la transposition des ODD dans les politiques nationales de développement.

Fiacre Kombo

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PROJET FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

## Le budget de 2017 arrêté à plus de 4 milliards FCFA

**Le comité de pilotage du Projet forêt et diversification économique (PFDE) a voté lors de sa 4e session annuelle, le budget exercice 2017. Fixée à 4.123.926.224 FCFA, cette somme est cofinancée à hauteur de 1.626 405 883 par les fonds de contrepartie (Congo/BM) et 2.497 520 341 FCFA par l'Association internationale de développement.**

Ce budget permettra de mettre en œuvre 52 activités réparties en trois composantes : le renforcement des capacités de l'administration forestière, l'implication des populations locales et autochtones dans la gestion des ressources forestières enfin les travaux prospectifs et de communications.

« Les activités programmées relèvent des besoins qui sont identifiés et qui contribuent au renseignement du cadre de résultats pour l'année 2017. Elles tiennent également compte des différentes réunions de l'unité de coordination du projet avec

la BM puis le ministère de l'Économie forestière », indique la note introductive sur le Plan de travail budgétisé annuel.

Présidant ledit comité de pilotage, le directeur de cabinet du ministre de tutelle, Pierre Taty, a indiqué que la chute du baril du pétrole a impacté négativement l'économie nationale. Dans ce contexte, la diversification économique est plus que jamais opportune. D'où l'importance du PFDE.

Signalons tout de même que depuis 2013, soit trois ans, le projet traverse une phase critique due au non versement de la contrepartie nationale.

« Cette situation nous a conduit récemment à recadrer certaines activités du projet. Avec le ministère des Finances, nous espérons trouver une solution à cette préoccupation qui handicape le bon fonctionnement du projet », a relevé le coordonnateur de ce projet, Joachim Kondi.

Créé en 2013, Le PFDE vise à renforcer les capacités de l'administration forestière, des communautés locales et des populations autochtones en gestion participative des forêts. Le projet a déjà contribué au renforcement des capacités des administrations forestières ; à l'appui aux communautés locales et populations autochtones et à la mise en œuvre de certaines activités génératrices de revenus.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## FORMATION QUALIFIANTE

## 33 chefs des Très petites entreprises primés par le CGS

**Trente trois chefs d'entreprise ont reçu le 10 décembre des certificats, au terme d'une formation suivie au Centre de gestion et des services (CGS). La cérémonie s'est déroulée au siège de l'établissement situé à Moungali (4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville), en présence des autorités municipales et des représentants de l'Union européenne (UE).**

Pour cette septième promotion de la formation de base en gestion, le CGS a reçu la participation de 22 entrepreneurs dont près de 40% de femmes et plus de la moitié des jeunes de moins de 35 ans ainsi que 11 entrepreneurs des premières formations spécialisées en marketing et en bureautique.

Au cours de la cérémonie de remise des certificats, le représentant du maire de Moungali a loué les bienfaits du CGS avant d'en remercier les partenaires pour leurs efforts d'accompagnement qui, a-t-il, « permettra nous en sommes sûr d'amplifier notre lutte contre la pauvreté ». Il a ensuite, annoncé que l'arrondissement quatre Moungali apportera toujours son soutien aux structures de l'IECD. « Il y a des réalisations possibles sans partenaires efficaces. Il n'y a pas de développement conséquent sans partenaires », a indiqué le représentant du maire.

La cheffe du projet- Congo Entreprises développement (CGED), Anna Fagot, a pour sa part déclaré que depuis 2015, le Centre de Gestion et de Services (CGS) de Brazzaville a formé une centaine d'entrepreneurs aux bases de gestion, ainsi qu'une trentaine

de porteur de projets. Le Club des Entrepreneurs a ouvert ses portes en janvier 2016, et compte aujourd'hui une vingtaine d'ins-

profit ».

En rappel : Congo Entreprises développement (CGED) organise des formations et offre un appui



La photo de famille

crits.

« Congo Entreprises développement c'est aussi le CGS de Pointe-Noire, qui fonctionne depuis janvier 2014 et qui a déjà formé près de 250 entrepreneurs en base de gestion. De beaux résultats qui illustrent la volonté et la soif de connaissance des Très petits entrepreneurs congolais », a-t-elle ajouté.

S'adressant aux bénéficiaires le représentant de l'UE, chef de section Économie, bonne gouvernance et secteurs sociaux, Tom Ashwanden, s'est exprimé en ces termes : « Le diplôme en soit n'est qu'un papier. Et qu'est-ce que ça représente ? Qu'est-ce que vous pouvez faire de la connaissance ? C'est ça le défi. A partir d'aujourd'hui, vous êtes armés de vos diplômes, armés de votre connaissance. Il s'agit maintenant de pouvoir le mettre en œuvre et en tirer

et des services non-financiers aux chefs de petites entreprises. Soulignons que 10 cours théoriques et 5 séances d'exercices pratiques sont dispensés par les formateurs de CGED ou par des spécialistes du domaine. Pendant la formation, 5 visites de suivi sont effectuées par les formateurs sur le lieu de travail de l'entrepreneur permettant d'appliquer à leur activité les enseignements vus en cours. Après la formation 4 visites d'accompagnement permettent d'aider l'entrepreneur dans le développement de son activité et de mesurer l'impact de la formation (...).

Notons que ce projet intitulé « Programme de renforcement des Très petites entreprises (TPE) congolaises » a été financé par l'UE, qui a permis sa mise en œuvre par l'IECD et son partenaire l'Association Pointe-Noire Industrie (APNI).

**Guillaume Ondzé**

## MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

## Les cadres et agents instruits pour redresser la structure

**Un mois et demi après sa prise de fonction, le nouveau directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo, s'est entretenu le 8 décembre avec les cadres et agents de la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, à qui il a donné des instructions fermes visant à garantir le bon fonctionnement de la structure.**

Au cours de cette première rencontre avec les cadres et agents de cette structure carcérale, le colonel Jean-Blaise Komo, a été très clair. D'un ton ferme et conscient du dysfonctionnement qui gangrène cette prison, il a donné des instructions, en vue de relever le défi de la bonne marche de la structure.

« Je ne permettrai pas que la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville soit un lieu de désordre, parce que c'est le miroir », a-t-il martelé.

Parlant des défaillances constatées, Jean-Blaise Komo s'est appuyé sur une fouille systématique qu'il a recommandée récemment, au sein des cellules des prisonniers.

Cette sorte de perquisition réalisée avec l'aide des éléments de la force de l'ordre, a permis de découvrir dans différentes cellules de prisonniers, des armes blanches. Il s'agit notamment des couteaux, ciseaux, lames gillette, briquets,

stylos, rasoirs, tourne-vices, câbles électriques, fourchettes et autres objets interdits, parce qu'avérés dangereux.

D'autres prisonniers, par contre, ont été retrouvés avec des téléphones portables avec lesquels ils communiquent avec leurs parents et amis.

« Vous devez veiller à ce que les détenus n'entrent pas dans les cellules avec des objets tranchants et métalliques. Parce qu'ils peuvent se donner la mort avec ces armes blanches », a renchéri le directeur général de l'administration pénitentiaire.

Pour encourager ces administrés, le colonel Jean-Blaise Komo a fait savoir aux cadres et agents de la Maison d'arrêt que le projet de loi sur le statut particulier des agents pénitenciers est fin prêt. Il ne reste plus que son examen au gouvernement et sa transmission au Parlement, en vue de son adoption.

**Firmin Oyé**

## VIH/SIDA

## Le Congo bientôt doté d'un Plan d'action de protection des droits des femmes malades

**Initié par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ce plan d'action contribuera, sans nul doute, à la riposte nationale face à pandémie du Sida.**

Le Plan d'action 2017-2021 relatif à l'amélioration de la protection des droits des femmes vivant avec le VIH a été validé le 8 décembre au cours d'un atelier organisé à Brazzaville. Selon la ministre en charge des questions des femmes, Inès Nefer Bertille Ingani, ce plan n'est que le résultat des recommandations du rapport d'évaluation du dispositif de protection des droits des femmes vivant avec le VIH en République du Congo, publié en octobre dernier. Il consiste, en effet, à assurer une protection adéquate aux droits des femmes vivant avec le VIH.

« Cet instrument, mis en exergue pour une meilleure prise en charge juridique au profit des femmes qui sont, du reste, le maillon faible de la réponse nationale au VIH/Sida obéit à trois exigences fondamentales : renforcer le cadre institutionnel en matière de droit de l'homme ; mettre en œuvre la politique nationale du genre ; doter le pays des politiques et des programmes pouvant nous conduire vers l'émergence et le développement du pays », a-t-elle souligné.

Elle a, par ailleurs, rappelé qu'en dépit des efforts consentis par le gouvernement avec l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux, afin de réduire le nombre d'infections et de décès liés au VIH, d'importants défis restent encore à relever. Il s'agit notamment de prévenir et de protéger les droits des personnes vivant avec le VIH ainsi que de lutter contre les discriminations et les stigmatisations à l'endroit de ces personnes.

S'appuyant sur ce récent rapport, le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Mohamed Abchir, a déploré le fait que les personnes vivant avec le VIH soient traitées comme des damnées responsables de leur maladie. Il s'est également dit préoccupé par leur mise à l'écart, et leur exclusion. « Face à une telle situation de violence psychologique ambiante et de négation des droits des femmes vivant avec le VIH, le Système des Nations unies au Congo ne peut que s'insurger contre ces comportements indignes des sociétés africaines », a dénoncé Mohamed Abchir.

Il espère qu'une fois validé, ce document sera un instrument d'une grande utilité entre les mains des parties prenantes. Cela dans le cadre de la réponse pertinente à apporter à cette situation combien déplorable, préoccupante et déshonorante de violation des droits des femmes vivant avec le VIH au cours des cinq prochaines années.

**Parfait Wilfried Douniama**

## DROITS DE L'HOMME

## Le Congo réitère sa volonté de garantir les droits des citoyens

**Le Congo, à l'image d'autres pays du monde, a commémoré le 10 décembre, le 68e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, sur le thème : « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui ! ».**

Une conférence-débat a été organisée à cet effet, patronnée par le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, en présence des responsables du système des Nations-unies au Congo, des ONG et associations des droits de l'homme.

Quelque cinq thèmes bien ciblés ont été au cours de cet échange interactif, animés par des experts en la matière.

Au nombre de ces thèmes développés, on peut noter : la déclaration universelle des droits de l'homme, 68 ans après ; les Nations unies et les droits de l'homme ; la société civile et la protection des droits de l'homme au Congo.

Un autre thème aussi important, « La garantie des droits de l'homme au Congo », développé par le directeur général

des droits et des libertés fondamentales, Philippe Ongagna, a permis d'édifier l'auditoire sur les avancées constatées dans la préservation des droits de l'homme au Congo.

« La République du Congo met un point d'honneur à

l'application de la déclaration universelle des droits de l'homme, une pertinence. Elle n'a aucun ordre à recevoir d'un maître chanteur quelconque. Le Congo offre à tous, le droit à la vie, l'expression, la libre circulation, l'associa-

tion », a souligné le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala.

Dans son propos, il a renchéri qu'en matière de protection des droits de l'homme, le Congo travaille avec objectif, et avance

bien. Le gouvernement de la République du Congo, a-t-il ajouté, travaille de manière à garantir les libertés fondamentales, au profit de tout le peuple congolais.

Prenant la parole à son tour, le directeur général des droits humains et des libertés fondamentales, Philippe Ongagna, a soutenu que grâce à ses efforts, le Congo siège au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, depuis 2011.

Depuis 2014, a-t-il martelé, le pays a pris entre autres l'engagement : d'œuvrer à la consolidation et à l'efficacité de l'action du Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes ; de lutter contre toutes les formes de discrimination et la peine de mort.

Rappelons que la déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée le 10 décembre 1948, au palais de Chaillot, en France, par l'Assemblée générale des Nations unies, trois ans après la fin de la 2e guerre mondiale.



Pierre Mabiala (au milieu) ouvrant les travaux de la conférence-débat (photo adiac)

Firmin Oyé

### Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC)

#### Rentrée académique en janvier 2017 Cours du soir pour Salariés

Vous êtes salariés, vous souhaitez améliorer vos compétences et avoir un diplôme européen, plus de soucis, inscrivez-vous dans l'une de nos formations :

°Bachelor of Business Administration (BBA) Troisième année (Licence professionnelle et polyvalente) en français / diplôme de l'AM de Paris.

°Master en Contrôle de Gestion (MCG) / diplôme de l'ITESCIA Paris.

°Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement (MQHSE) / diplôme de l'ITESCIA Paris

°Master Management des Organisations/Entreprises (MMO) / (diplôme de l'ESLSCA Paris

°Master of Business Administration (MBA) / diplôme de l'ESLSCA Paris

°Master en Management des Ressources Humaines (MRH) / diplôme de l'ESLSCA

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

## NECROLOGIE

Le patron de l'hôtel Mikhael's et de Sitra Congo, monsieur Najib Khoury Mikhaël, les enfants Naji, Leila, Yara et Tara Khoury Mikhaël ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur sœur et tante Yvette Khoury Mikhaël survenu le vendredi 9 décembre 2016 à 17h 03 à Tartej (Liban) des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire s'est tenu au domicile familial, sis village Tartej au Liban.



## PROGRAMME DES OBSÈQUES



Josiane Mambou Loukoula, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, les familles Oyendze et Iba, Itoua Awele et Oworo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur regretté grand-père, père et frère, Joseph Iba survenu le vendredi 2 décembre 2016 au CHU de Brazzaville des suites d'une longue maladie. La veillée funèbre se tient au n° 131 de la rue Zanaga à Mougali. L'inhumation aura lieu le mardi 13 décembre 2016 au cimetière privé Bouka, selon le programme ci-après :

- 9h - levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 10h recueillement au domicile familial sis n° 131 de la rue Zanaga à Mougali ;
- 12h messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;
- 14h départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h fin de la cérémonie.

## IN MEMORIAM

Le 11 décembre 2006, notre très cher père, Paul Oworo quittait la terre des hommes.

A l'occasion de l'an 10 de son rappel à Dieu, ses enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui. Papa, que le Seigneur qui est riche en pardon et veut le salut de tous t'accorde d'avoir part au bonheur du ciel pour l'éternité.



## ÉDUCATION

## Des pistes pour éradiquer les violences à l'école

**Réunis en séance de travail le 11 décembre à Brazzaville à l'initiative de l'administrateur-maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Privat Frédéric Ndeké, les équipes de maîtrise, les syndicats des enseignants et des élèves ainsi que les agents de sécurité évoluant à Talangaï, les chefs de quartiers et de blocs ont pris un certain nombre de mesures devant baisser les tensions dans les établissements publics.**

Les violences dans les établissements scolaires sont devenues monnaie courante dans la capitale congolaise. Parmi les arrondissements les plus touchés par ce fléau, il y a Talangaï, que certains observateurs assimilent même à l'épicentre. Selon les différents acteurs réunis ce dimanche, cette situation trouve son fondement, entre autres, dans la cohabitation des écoles, née au lendemain des explosions meurtrières de Mpila en 2012 (4 mars). C'est le cas des élèves du lycée de la Révolution dans le 5<sup>e</sup> arrondissement Ouenzé, dont certains ont été transférés à Antonio- Agostino- Neto et d'autres à Thomas- Sankara, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement Djiri.

#### La cohabitation des établissements pose problème

C'est ainsi qu'ils ont, entre autres, recommandé la mise à la disposition des responsables du lycée de la Révolution, les moyens roulants afin de

leur permettre de transporter les tables-bancs se trouvant à A-A-Neto. Car, l'ancien site de ce lycée a été réhabilité. Le chef du quartier 68, Maman-Mboualé, Dunglo Bernard Nkani-Okoua pense que les autorités compétentes devraient regarder sereinement cette question pour que les élèves de la Révolution puissent regagner leur site d'antan à Ouenzé. « *Les élèves n'ont pas de couleurs. Mais ce qui est vrai, c'est que la cohabitation entre le lycée de La-Révolution et le CEG A-Neto a toujours posé de problèmes. Le CEG Neto a aujourd'hui 41 ans (le 1<sup>er</sup> octobre 1975) ; le lycée A-Neto depuis 2006, les deux n'ont jamais eu de problèmes. Le lycée de la Révolution a déjà eu des problèmes avec plusieurs établissements scolaires de Brazzaville* », a rappelé celui dont les trois écoles sont installées dans son quartier.

#### Rappel sur les événements des 8 et 9 décembre

En effet, cette décision a été prise au lendemain des violences ayant secoué le CEG et lycées A Neto et Révolution les 8 et 9 décembre derniers, suite à une affaire d'une prétendue élève non habillée en uniforme scolaire qui était venue solliciter son inscription au collège. La situation a dégénéré à cause de ses habits moins décentes qui ont suscité la réaction violente des élèves du CEG Neto, alors que cette élève bénéficiait de la protection des lycéens de la Révolution. Conséquences : un

enseignant blessé et de nombreux élèves interpellés, dont certains ont passé des nuits aux commissariats de police, avant leur libération sur instruction du maire. D'autres mesures prises consistent en la reprise immédiate des cours dès lundi 12 décembre. La force de l'ordre a reçu mission de sécuriser le personnel enseignant et les élèves. Les compositions du 1<sup>er</sup> trimestre débiteront, quant à elles, le mercredi 14 décembre dans les trois entités scolaires. Pour trouver une solution durable à ces problèmes, les participants ont demandé aux autorités de les compartimenter, en construisant des murs de séparation et en ouvrant des portails d'accès indépendants à chaque école.

#### Conscientiser les élèves

L'administrateur-maire de l'arrondissement 6 Talangaï s'est, de son côté, engagé à prendre en charge l'enseignant blessé. Pour éradiquer définitivement ce problème qui a déjà pris de l'ampleur dans son entité administrative, Privat Frédéric Ndeké entame dès ce mardi 13 décembre une campagne de conscientisation des élèves dans ces trois structures. Les cérémonies se feront en présence des représentants des ministères de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la Jeunesse et de l'éducation civique, ainsi que celui de la Justice et des droits humains.

**Parfait Wilfried Douniama**

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## Les forces de l'ordre appelées à s'impliquer davantage

**La campagne de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et aux filles qui a été lancée depuis le 25 novembre dernier s'est poursuivie le jeudi 8 décembre à la préfecture de Brazzaville a investi les services des polices judiciaires dans la lutte contre ce fléau.**

Célébrée au Congo sous le thème investir et mobiliser les forces de l'ordre pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles. Magistrats, docteurs, policiers, gendarmes, responsables des associations de défense de droit de l'homme ont pris part à cet atelier, patronné par le ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population.

Il ressort des interventions des uns et des autres, qu'une victime sur trois ne consulte pas le personnel de santé aussitôt, la plupart de la population n'est pas informée de la prise en charge spécifique en cas de viol tant verbale, sexuels que psychologique.

S'adressant aux forces de l'ordre, Raymond Zéphirin MBoulou, ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local souhaite que « *les agents de l'ordre soient d'avantage présents sur les champs de la prévention pour briser la chaîne du passage à l'acte. Cependant, ceux qui s'aventureraient sur le chemin du déshonneur rencontrerions les règles de la déontologie et l'éthique de la profession, subiront la rigueur de la loi. Car, agresser une femme, c'est compromettre la vie, protéger la femme et la fille c'est donc*

*protéger la vie elle-même* », a déclaré le ministre.

Barbara Laurenceau, représentante résidente du Fonds des Nations unies pour la population au Congo (Fnuap) a indiqué que les forces de l'ordre constituent un groupe clé dans le maintien de la paix et de la sécurité. Le Fnuap s'engage à accompagner tous les efforts réunis ici, pour que la question de la violence faite aux femmes ne soit plus seulement une affaire de femmes mais aussi des hommes au plus haut niveau », a-t-elle indiqué.

Jean de Dieu Batchi, magistrat près la Cour d'appel de Brazzaville pense qu'au-delà de la mobilisation des agents de la force publique, il faudrait que « *Nous puissions poser les pieds et regarder ce qui se passe en pratique* ». Il a par ailleurs exhorté les victimes à porter plainte et, aller vers les formations sanitaires afin d'éviter certaines séquelles. « *Le crime de viol ne peut pas être impuni. Nous devons laisser la procédure suivre son cours normal jusqu'au jugement. Ne pas étouffer l'affaire* », a-t-il dit. Pour sa part, Miabanzila Matoko, médecin, chargée de la prise en charge des victimes des violences sexuelles a invité les victimes à briser le silence. Ces dernières, dit-elle, doivent en parler dans les 72 heures qui suivent afin de bénéficier des soins pour éviter les infections sexuellement transmissibles, des grossesses indésirables et des troubles psychologiques. Elles ne doivent pas garder silence. « *Le fait de garder secret c'est encourager l'impunité* », a dit le médecin.

**Rosalie Bindika**

## CAUSERIE-DÉBAT

## La jeunesse congolaise face au développement de la République

**Organisée par l'association « Lissanga 242 » que préside le conseiller municipal Romi Oyo, la causerie-débat qui a réuni les jeunes de toutes obédiences politiques y compris de la société civile, a porté sur « le rôle de la jeunesse congolaise dans le développement de la République ». Elle s'est tenue récemment à Brazzaville.**

Au cours de cette causerie-débat, les jeunes, ont suivi des interventions faites par d'éminents conférenciers sur des thèmes allant dans le sens de faire connaître l'histoire de la République du Congo.

Les sous thèmes ci-après ont été développés : « L'histoire politique de la République du Congo » par le Pr Jérôme Ollandet, (historien) ; « Les jeunes face à ses responsabilités », développé par le conseiller spécial, chef du département politique du Chef de l'Etat, Juste Mondélé ; et enfin « Les droits et devoirs de la jeunesse », développé par le coordonnateur du mouvement Ras-le-bol, Franck Dila.

Dans son mot introductif, le secrétaire général de l'association « Lissanga 242 » Ulrich Mickya, a expliqué la motivation de la tenue de cette causerie-débat par le fait que, la République du Congo aspire à l'émergence. 2025 est le cap fixé pour l'atteindre. Face à une telle aspiration, la jeunesse ne veut pas être en marge, elle devrait se sentir interpellée et partant saisir le sens de la responsabilité, parce qu'elle est le « fer de lance du développement d'un pays ».

S'adressant aux jeunes, Ulrich Mickya a souhaité que ceux-ci ne donnent pas raison à André Malraux, lorsqu'il écrit dans Paroles écrites politiques que « La jeunesse attire les démagogues comme le miel attire les mouches ». Ils doivent plutôt prendre position en faveur de Chateaubriand dans Mémoires d'outre-tombe qui, lui, considère que « *La jeunesse est une magicienne qui, par un sourire, change l'indigence en trésor, qui vous amène pour maîtresse sa sœur cadette*



Les conférenciers

*l'espérance ; celle-ci, aussi trompeuse que son aînée, mais revenant encore quand l'autre a fui pour toujours* ». Mais en faveur de l'une comme l'autre perspective, un seul sentiment devrait prendre place dans les cœurs des jeunes ; c'est bien celui de considérer qu'ils représentent l'espoir et non le danger.

Ce moment d'échanges, a-t-il souhaité, ouvrira les portes d'une nouvelle appréciation de la

jeunesse, à savoir être, le meilleur rempart contre l'obscurantisme. Une dynamique qui peut être impulsée à partir de cette salle et qui exigerait d'eux et de l'ensemble des forces vives nationales, d'engager une mobilisation nationale pour les valeurs républicaines, ainsi qu'un plan de lutte contre la haine, la division et l'antisémitisme, pour que triomphe à jamais le patriotisme.

S'adressant aux conférenciers,

Ulrich Mickya a précisé la vision de cette association, à savoir : le désir d'unité, de rassemblement et de cohésion sociale, encourager les jeunes à reprendre à leur compte les causes de la paix, de la diversité et du respect mutuel, pour qu'ils contribuent à la lutte contre l'oisiveté et le désœuvrement et deviennent une race d'entrepreneurs, porteurs d'espoirs et de progrès. « *La jeunesse a soif de vos enseignements, de votre expérience* », a-t-il dit, avant de conclure avec Cécile Fée, dans ses pensées, qui écrivait « *Si jeunesse est souvent plus heureuse que sage, la vieillesse est toujours plus sage qu'heureuse* ». Les jeunes se sont dits satisfaits au sortir de cette causerie-débat. « *Cette conférence nous a beaucoup édifiés* », a déclaré un d'entre eux.




L'association Lissanga 242 entend organiser le 20 décembre une cérémonie de don de sang en collaboration avec la fondation Harris Oyo.

**Bruno Okokana**



# Soyez le premier sur la **4G Turbo** au Congo

Parcourez l'univers à une **Vitesse Ultra rapide**.

-  Passez vos appels vidéos sans ralentissement;
-  Visionnez vos vidéos préférées en streaming sans perte de vitesse;
-  Multipliez par 15 la vitesse du téléchargement de vos fichiers;
-  Pilotez vos jeux vidéos en ligne, en direct et en réseau.



MTN CONGO



MTN CONGO



@MTN\_123



MTN CONGO



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail\* Progrès

CABINET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL  
POUR LA FOURNITURE DES MÉDICAMENTS**

Conformément aux dispositions du Décret n°2008-128 du 23 juin 2008, instituant un régime de régularité pour la prise en charge du traitement des antipaludiques, antituberculeux, antirétroviraux, la césarienne et les autres Interventions Obstétricales Majeures (IOM), le Ministère de la santé et de la population sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des produits suivants :

1) Appels d'offres national et international pour l'acquisition des réactifs, médicaments antirétroviraux et automates repartis en trois lots :

- Lot 1 : acquisition des réactifs ;
- Lot 2 : acquisition des médicaments antirétroviraux ;
- Lot 3 : acquisition des automates.

2) Appels d'offres national et international pour l'acquisition des kits de la césarienne, repartis en trois lots :

- Lot 1 : acquisition des kits per opératoire
- Lot 2 : acquisition des kits post opératoire
- Lot 3 : acquisition des kits spéciaux (trousseaux d'urgence).

3) Appels d'offres national et international pour l'acquisition des produits antipaludiques pédiatriques.

4) Appels d'offres national et international pour l'acquisition des médicaments de première ligne pour dix mille cinq-cents (10.500) cas de Tuberculoses sensibles ; des médicaments de deuxième ligne pour cent (100) cas de TBMR et les médicaments pour les effets indésirables.

La passation des marchés sera conduite par les appels d'offres ouverts tels que définis dans le cde des marchés publics. Ainsi les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et les dossiers d'appels d'offres les jours ouvrables (de lundi à vendredi) de 9h00 à 16h00 au secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la santé et de la population, sis allée du chaillu, à côté de la garnison, centre ville 1er étage.

Les offres devront être soumises au plus tard le mardi 20 décembre 2016 à 12 heures 30 minutes à compter de la date de publication : le 18 novembre 2016.

Pour toutes les informations complémentaires, appelez le 226 13 53.

***Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2016***

**La Ministre de la Santé et de la Population**

**Jacqueline Lydia Mikolo**

# Le Congo et le Mali entendent coopérer dans le domaine des affaires foncières

La République du Congo et le Mali ont procédé le 8 décembre à Brazzaville, à la signature d'un mémorandum d'intention en matière de coopération foncière et domaniale.

Du côté congolais, les documents ont été paraphés par le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et de l'autre par le ministre malien des domaines de l'Etat et des affaires foncières, Mohamed Ali Bathily. Le Congo et le Mali ont traduit dans ce mémorandum le désir de conjuguer leurs efforts en vue de définir un cadre commun de coopération en matières foncière et domaniale sur une base durable. Ils ont convenu de procéder à l'échange régulier d'informations, d'expertise et d'expérience entre les institutions des deux pays oeuvrant dans les secteurs foncier et domaniale ; de promouvoir la coopération entre les ordres des géomètres des deux pays ; d'encourager les actions de partenariats



nariats entre les entreprises et les sociétés d'ingénierie foncière et de soutenir la coopération entre les secteurs privés des deux pays

Les deux ministres paraphant le memorandum d'intention de coopération foncière et domaniale concernés par les questions foncières et domaniales. Les deux parties ont en outre décidé de mettre en place un comité

de suivi de la mise en œuvre de ce mémorandum qui regroupera trois représentants du Congo et trois autres du Mali.

Elles ont par ailleurs convenu de la nécessité de proposer la signature d'un accord de coopération en matière des affaires foncières et du domaine public.

«L'occasion qui nous est offerte, c'est surtout pour renforcer les

liens d'amitié qui existent si heureusement et si longtemps entre nos deux Etats ; et aussi dans ce que nous avons à faire dans les missions qui nous ont été confiées par nos deux chefs d'Etat, dans l'intérêt de nos populations», a déclaré le ministre Coussoud Mavoungou.

Prenant la parole, le ministre Mohamed Ali Bathily a expliqué le bien fondé de sa visite au Congo. «J'ai compris que vous avez des expériences poussées en matière de financement du cadastre. Vous avez un fonds du cadastre, ce qui est un problème pour nous au Mali, un pays très vaste (1.240.000km<sup>2</sup>). Il faudrait répertorier la terre. Depuis les années 60, nos économies ont connu ces difficultés là », a-t-il dit.

Et d'ajouter : «Vous ne verrez pas un pays du Nord qui ne prenne pas en compte dans son Produit intérieur brut (PIB), la terre. Nos économies ignorent ce que c'est que la terre et donc limitent notre accès au crédit. D'où la faiblesse du pouvoir d'achat et de notre possibilité d'accès au crédit international, alors que la terre est un bien économique».

Christian Brice Elion

## BRAZZA Express

Actualité-Economie-Politique

Sur votre chaîne Africaine  
Tous les Jedis à partir de 9h30

**Canal 304  
DU BOUQUET CANAL +**

- Reportage  
- Documentaire  
- Breaking-News  
- Votre Actualité

# 24H/24

**NOS EMISSIONS**  
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien  
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport  
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

**TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+**

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

**REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE**  
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

## MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

### Vive tension entre les jeunes du CNJ-C et la tutelle

Depuis quelques jours, les jeunes du Conseil national de la jeunesse du Congo (CNJ-C) sont à couteaux tirés avec leur tutelle. Ils fustigent et dénoncent l'arrestation, le 8 décembre, par leur ministre de tutelle, du président de leur institution juvénile, Bersol Exaucé Ngabili Ibam, relâché quelques heures plus tard.

En dépit de ce relâchement après moult interventions, les jeunes du CNJ-C, soutenus par d'autres associations juvéniles, n'ont pas décoléré.

Le 10 décembre, tout surchauffés, ils ont rendu publique une déclaration dans laquelle, ils s'indignent de cette séquestration. Selon la victime interrogée sur les lieux, il serait arrêté pour n'avoir pas informé à temps et par voie légale sa tutelle, d'une réunion que le CNJ-C devrait organiser deux jours après, en collaboration avec d'autres associations juvéniles.

« Nous préparions une grande réunion avec d'autres structures de jeunesse, qui devrait se tenir deux jours plus tard. Vu le temps qui nous était déjà imparti, j'ai résolu d'aller déposer moi-même le courrier au cabinet afin que la ministre soit informée, parce qu'elle devrait aller à Pointe-Noire. C'est ce que j'ai fait. Vers 17 heures un coup de file me rappelle au cabinet. Quand j'arrive, la ministre a ordonné mon arrestation, sous prétexte que j'étais impoli. Sur le champ, j'ai été menotté et conduit de manière expresse au commissariat de police de la coupole », relate Bersol Exaucé Ngabili Ibam.

Informés de l'arrestation de leur président, les jeunes ont envahi le commissariat de Police où ils ont commencé à se manifester pour sa libération. Selon le jeune incarcéré, c'est sur recommandation du Premier ministre Clément Mouamba, qu'il a été libéré. Dans leur déclaration, les jeunes du CNJ-C ont lancé un message particulier au chef de l'Etat et au Premier ministre pour que cette contradiction soit définitivement enterrée.

« Le Conseil national de la jeunesse demande la révocation pure et simple de madame Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'Education civique du gouvernement. Il sollicite du Premier ministre, la prise en main de cette situation afin qu'un autre ministre de la Jeunesse et de l'Education civique soit nommé et que soient arrêtées ces pratiques autoritaristes », relève la déclaration de la CNJ-C

Firmin Oyé



## FAUNE

# Le WWF lance un projet de sécurisation transfrontalière des éléphants

**La représentation du Fonds mondial pour la nature (WWF)-Cameroun a lancé, le 09 décembre dans la ville de Sangmélima, le projet Tridom pour la sécurisation transfrontalière des éléphants.**

Le projet « Tridom Cameroon Transboundary Elephant Security Project » va s'exécuter pour une durée de deux années successives. La mise en œuvre du projet est financé par l'United States Fish and Wildlife Service (FWS ou USFWS), un organisme fédéral des Etats-Unis dépendant du département de l'Intérieur des Etat-Unis, en charge de la gestion et la préservation de la faune.

Le but de ce projet est de stabiliser la population d'éléphants dans deux principaux foyers de braconnage dans l'espace Tridom, à savoir le parc national de Minkebe au Gabon et le complexe transfrontalier Nki et Messok-Dja, à cheval entre le Cameroun et la République du Congo (RC). « Il s'agit pour nous d'élaborer une stratégie opérationnelle concertée afin de renverser la tendance et stabiliser la population des éléphants de la sous-région. Il s'agira donc au cours de cet atelier d'élaborer un plan de travail précis et concis, de déterminer les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes », a indiqué Joseph

Lekealem, directeur de la faune et aires protégées du Cameroun.

L'exécution de ce projet va bénéficier d'une collaboration rigoureuse entre le Fonds mondial pour la nature (WWF), le ministère des Forêts et de la faune (Minfof) du Cameroun, l'Agence nationale des parcs nationaux (Anpn) du Gabon et le programme conjoint de conservation du Fonds mondial pour la nature et le ministère de l'Economie forestière, du Développement durable et de l'Environnement (WWF- Mefdde).

« Le ministère des forêts et de la faune du Cameroun, pour sa part, renouvelle à cette occasion son engagement à poursuivre sa politique de gestion durable des ressources fauniques à travers le renforcement des capacités de son personnel, tout en comptant sur l'appui de ses partenaires », a ajouté Joseph Lekealem.

La mise en œuvre de ces actions dans le segment Congo de l'espace Tridom Interzone entre dans le cadre du protocole de lutte anti-braconnage qui fait suite à l'accord de coopération relatif à la mise en place du Tri-national Dja-Odzala-Minkebe signé à Brazzaville, en date du 04 février 2004. Les conservateurs du Congo, du Gabon et du Cameroun, réunis lors du lancement de ce projet, ont proposé un plan de travail pouvant permettre une meilleure sécurisa-



Seance des travaux en groupe/Adiac

tion des zones transfrontalières. Ils ont proposé notamment : l'institutionnalisation d'une réunion semestrielle des acteurs du Tridom en vue d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route et la mise en place d'une stratégie de pérennisation du projet-durabilité. « Dans ce contexte, l'appui technique et financier de WWF-Cameroun pour l'atelier de lancement, est un exemple de partenariat qui milite en faveur des objectifs de conservation sus-évoqués. Je reste convaincu de la détermination de tous dans ce vaste chantier relatif à la problématique de la sécurisation des éléphants dans l'espace Tridom », a commenté Joseph Lekealem, di-

recteur de la faune et aires protégées du Cameroun. Le projet lancé a soulagé plus d'un conservateur dont Gilles Etoga, Projet manager WWF Jengi Tridom ayant indiqué : « Dans la grande problématique de braconnage des éléphants dans le Bassin du Congo en général, et l'espace Tridom en particulier, cet atelier vient apporter un nouveau souffle dans les stratégies des pays pour contro-verser le grand braconnage et les fonds de USFWS à travers le WWF vont permettre de cibler les points du paysage transfrontalier entre le Cameroun la République du Congo et le Gabon, faciliter les échanges d'informations, assurer une fonctionnalité opérationnelles des équipes

actuellement installées dans les endroits les plus reculés. Si les fonds mobilisés sont moyennement importants par rapport à d'autres financements leurs utilisations sera optimale».

Rappelons que la délégation de Congo à Sangmélima a été représentée par : Dieudonné Ekoutouka, coordonnateur national de l'Espace Tridom Interzone Congo (ETIC), de Corneille Moukson Kutia, assistant juridique du Fonds mondial pour la nature, Espace Tridom Interzone Congo (WWF-ETIC) et de Christian Itanguy, chef de patrouille de lutte anti-braconnage ETIC.

De notre envoyé spécial à Douala, **Fortuné Ibara**

## Le WWF inquiet de la disparition progressive des grands mammifères en Afrique Centrale

**Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a déploré, du 08 au 09 décembre à Douala, la menace des éléphants et grands singes dans la sous-région Afrique centrale.**

Le constat du WWF s'appuie sur les résultats d'une étude focalisée sur le Cameroun, RCA, RDC, Gabon et Congo- Brazzaville récemment publiés par les chercheurs et scientifiques.

Selon cette étude intitulée «Devastating Decline of Forest Elephants in Central Africa» publiée en mars 2013, et menée par plus de soixante scientifiques dans cinq pays de l'aire de répartition de l'éléphant dans les cinq pays précités, les populations d'éléphants ont diminué dans les forêts de 62% de 2002-2012 à cause de leur abattage pour l'ivoire.

Pourtant, l'organisme de conservation qu'est le WWF, les scientifiques, les personnes curieuses et les décideurs reconnaissent bien que : « L'éléphant est le disséminateur efficace de certaines espèces telles que le moabi. En effet la germination d'une graine de moabi ne peut avoir lieu que si elle passe par le tube digestif d'un éléphant, lequel sécrète certaines enzymes qui ont pour effet de lever la dormance de la graine ».

Outre les éléphants, le WWF indique que les autres espèces animales protégées sont menacées par les braconniers pour les prélèvements d'objets tels que les écailles de pangolins, les peaux de panthère, à des fins de consommation ou pour des rites, les perroquets gris à queue rouge, les carapaces de tortues et les autres produits de l'éléphant : queue, crâne, mâchoire etc.

« Les braconniers à col blanc sont fortement impliqués pour l'abattage et le commerce des ivoires. Ces dernières années le pango-

lin est menacé pour ses écailles qui sont rares. La plus récente saisie enregistrée est de 270 kilos d'écailles », a indiqué Alain Bernard Ononino, responsable du Programme criminalité faunique à WWF, au niveau de l'Afrique centrale.

Pourtant la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) oblige le Gabon, le Congo et le Cameroun y compris les autres Etats-parties à mettre sur pied une réglementation interne en vue de contrôler le business des espèces menacées d'extinction. Malgré ces législations il y a dans ces Etats la persistance de la corruption, le trafic d'influence, le favoritisme, les complicités diverses et le détournement des produits saisis.

Le WWF souhaite pour sa part une collaboration renforcée entre les services en charge de l'application des lois pour combattre la corruption et les infractions assimilées.

Rappelons que le moabi, cité plus haut, ou Bailionella toxisperma est une espèce végétale de la famille des Sapotaceae.

Il s'agit d'un grand arbre poussant dans les forêts tropicales humides d'Afrique. C'est l'unique espèce du genre Bailionella. C'est une espèce à multiple-usage traditionnellement utilisée par diverses populations africaines. Il est également commercialement exploité par des exportateurs de bois tropicaux.

Il surplombe la canopée jusqu'à près de 70 mètres de hauteur avec un fût de plus de 5 mètres de diamètre. Le Moabi atteint sa maturité vers 50 ans, et il lui faut environ 600 ans pour atteindre une hauteur de près de 60 mètres et environ 260 ans pour un diamètre de 1 mètre.

**F.I.**

## Paolo Gentiloni, nouveau Premier ministre d'Italie

**Matteo Renzi laisse la place à un proche qui a été la cheville ouvrière de sa politique étrangère.**

Les choses sont allées vite : en une semaine, l'Italie a su trouver les ressorts pour résorber la crise née par la démission de M. Matteo Renzi, du poste de président du Conseil (Premier ministre). Il avait lié son sort à l'approbation du projet constitutionnel sur lequel les Italiens étaient appelés à se prononcer. Par près de 60% des voix, les électeurs ont rejeté ce texte et M. Matteo Renzi n'a eu qu'à se mettre en conformité avec sa promesse.

Pendant toute la semaine passée, le président de la République, Sergio Mattarella, a consulté les leaders politiques. Il a tiré la conclusion de la mise en place d'un gouvernement de transition d'ici à la fin de la législature actuelle. Il devra notamment écrire et proposer une nouvelle constitution. Et c'est le ministre sortant des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, qui va le conduire. Il s'agit d'une solution de continuité qu'une partie de l'opposition dénonce déjà comme étant du « Renzi bis ».

Le mouvement xénophobe de la Ligue du Nord et celui du comique Beppe Grillo, le Mouvement des 5 Etoiles (M5S) appellent à des élections tout de suite. « Gen-

tiloni est l'avatar de Renzi », a déclaré Luigi Di Maio, l'un des responsables du M5S. « Genti-



loni est la photocopie perdante de Renzi », a lancé de son côté Matteo Salvini, le chef de la Ligue du nord, mouvement anti-euro et anti-immigration qui menace de descendre sur les places au cri de « il voto subito » (le vote tout de suite). Le nouveau Premier ministre Italie, Paolo Gentiloni, est âgé de 62 ans. Il s'agit d'un homme discret et réservé qui n'aime pas se placer au premier plan. On le décrit pourtant comme négociateur acharné quoiqu'homme aimant rechercher les points de vue modérés. Il s'est beaucoup investi dans la crise libyenne, pour amener à la réunification de ce pays lacéré après la mort de Mouammar Kadhafi, en 2011. Son gouvernement est attendu pour les prochaines heures.

**Lucien Mpama**

## ETOILE DU CONGO

## André Obami Itou pose les bases de la réconciliation

Qualifiée pour la Coupe africaine de la Confédération, l'Etoile du Congo a tenu à laver le dimanche, le linge sale en famille grâce à André Obami Itou qui en sa qualité de président des sages, a posé les bases de la réconciliation de la famille stelliennne.

C'est pour la première fois, depuis le début de la crise, que l'Etoile du Congo a réussi à réunir tous ses enfants autour d'une même table pour parler le même langage. Emilienne Charlotte Lekoundzou, Sylvain Raphaël Eba, Dominique Dinga, Hamadi Baba ont dit leur part de vérité sur la crise que traverse le club actuellement accentuée par la vente ou non du terrain de handball de l'Etoile du Congo.

Devant les anciens présidents du club, de la section football, les sages, les joueurs et les joueuses, ils ont vidé leur sac, conformément aux instructions du président André Obami Itou, qui avait souhaité que cette réunion se déroule en toute sportivité, en privilégiant la réconciliation. « J'ai tourné le dos à l'Etoile du Congo parce que je ne me sentais pas dans un bon milieu », a-t-il rappelé, avant de rassurer : « Si je suis venu parce que je ne voulais pas la mort de l'Etoile du Congo. Au sortir d'ici, nous devons dire que tout s'est



André Obami Itou s'entretenant avec les Stelliens/Adiac

bien passé. Ce que nous devons faire, c'est d'aller à l'assemblée générale électorale en étant unis », a souligné le président des sages.

Pour lui, le bureau dirigé par Hamadi Baba doit continuer à gérer les affaires courantes du club jusqu'à la tenue de l'assemblée générale électorale. « Je vous ai-

derai en cas de difficultés pour relancer le club et lui permettre de mieux préparer les compétitions », a-t-il dit tout en précisant que : « Nous devons sortir d'ici très unis au niveau des sages et de l'Etoile du Congo. Si les sages sont unis, nous pourront tenir l'équipe. »

Au sortir de la salle, les deux

campes qui étaient diamétralement opposés ont mis en avant les intérêts de l'Etoile du Congo. « Sous les auspices du président Obami Itou, vous êtes sans ignorer qu'un certain temps, l'Etoile du Congo était divisée en deux groupes diamétralement opposés. L'Etoile du Congo est qualifiée à la Coupe

d'Afrique. Vu cette impasse, le président Obami Itou qui est aussi un stellienn, nous a rassemblés (toutes les composantes) pour une réconciliation. C'est un début parce que vu la profondeur des problèmes, le président Hamadi était amené à démissionner. Nous lui avons demandé de gérer les affaires courantes jusqu'à la tenue de l'assemblée prochaine et il sortira conformément aux statuts et règlement intérieur du club », a commenté Sylvain Raphaël Eba, ancien président de l'Etoile du Congo.

« La réconciliation a eu lieu. Je ne suis pas défaitiste. Je quitte cette réunion avec un plaisir de se retrouver d'abord entre nous en famille, d'accepter de se regarder en face, de pouvoir parler. Quand on a fini de parler, je crois que le reste viendra. Nous avons parlé de ce qui nous divise, je crois que nous avons vidé nos sacs et prochainement nous regarderons l'avenir de l'Etoile du Congo pour très prochainement », a souligné Emilienne Lekoundzou. « Nous avons parlé réconciliation. La famille stelliennne s'est réunie. Chacun a parlé, je pense qu'il n'y a plus de problèmes », a ajouté Hamadi Baba, qui a admis la proposition du président des sages.

James Golden Eloué

## LIGUE DES CHAMPIONS

Chocs Real-Naples et Bayern-Arsenal, un classique PSG-Barça en 8<sup>e</sup> de finale

Le Real Madrid, tenant du titre, affrontera Naples en 8<sup>e</sup> de finale de la Ligue des champions, qui proposeront également le désormais classique entre le PSG et le Barça, selon le tirage au sort effectué par l'Uefa ce lundi à Nyon, en Suisse.

Le tirage effectué notamment par l'ancienne gloire néerlandaise Ruud Gullit n'a réservé aucun grand choc, mais des affiches dans l'ensemble assez équilibrées. Les autres 8<sup>e</sup> de finale sont: Manchester City-Monaco, Benfica-Dortmund, Bayern-Arsenal, Porto-Juventus, Leverkusen-Atletico et Séville-Leicester.

Notable exception: le Real Madrid de Cristiano Ronaldo et Zinédine Zidane a hérité d'un tirage plus qu'à sa portée, avec un club napolitain habituellement peu fringant à partir des tours à élimination directe, et où évoluent les anciens Madrilènes Albiol et Callejon. La saison dernière, le club espagnol avait déjà défait une formation italienne en 8<sup>e</sup> de finale (l'AS Rome, 2-0, 2-0) sur la route

de son deuxième sacre européen en trois ans.

Le Barça, lui, retrouvera une nouvelle fois le Paris SG. Cela lui a à chaque fois réussi, que ce soit en quarts de finale (saisons 2012-2013 et 2014-2015) ou en poules (2014-2015).

Et l'équipe de Luis Enrique, qui a fléchi en Liga espagnole, reste redoutable sur la scène européenne où Messi a déjà inscrit 10 buts. Les Parisiens, de leur côté, connaissent des difficultés sous les ordres de leur nouvel entraîneur Unai Emery.

Finaliste malheureux deux fois en trois ans, l'Atletico Madrid a hérité d'un bon tirage avec Leverkusen, souvent présent en 8<sup>e</sup> de finale mais très rarement au delà.

Le quatrième club espagnol, Séville (triple tenant du titre de la C3), affrontera Leicester, le champion anglais en titre qui est l'unique novice à ce stade de la Ligue des champions.

Côté anglais justement, Manchester City compte bien retrouver le dernier carré fréquenté pour la première

RESULTS OF THE DRAW	
MANCHESTER CITY FC (ENG)	VS AS MONACO FC (FRA)
REAL MADRID CF (ESP)	VS SSC NAPOLI (ITA)
SL BENFICA (POR)	VS BORUSSIA DORTMUND (GER)
FC BAYERN MÜNCHEN (GER)	VS ARSENAL FC (ENG)
FC PORTO (POR)	VS JUVENTUS FOOTBALL CLUB (ITA)
BAYER 04 LEVERKUSEN (GER)	VS CLUB ATLÉTICO DE MADRID (ESP)
PARIS SAINT-GERMAIN (FRA)	VS FC BARCELONA (ESP)
SEVILLA FC (ESP)	VS LEICESTER CITY FC (ENG)

Le tirage des 8<sup>e</sup> de finale de la Ligue des champions a été effectué ce lundi à Nyon (Fabrice COFFRINI/AFP)

fois la saison dernière. Mais l'équipe de Pep Guardiola devra écarter Monaco, qui possède la meilleure attaque d'Europe et où le « Tigre » colombien Falcao s'est remis à rugir.

Arsenal en revanche est tombé sur le troisième « gros » (avec le Real et le Barça), le

Bayern Munich. Les Gunners sont décidément maudits, car ils héritent régulièrement d'un tirage extrêmement délicat en 8<sup>e</sup> de finale. Le club allemand est un grand habitué des demi-finales et la mission de Carlo Ancelotti, pour sa première saison en Bavière, est donc de les atteindre une

nouvelle fois. Dortmund, qui a frappé les esprits en finissant devant le Real en phase de poules, défiera Benfica. La Juventus ira aussi au Portugal, à Porto.

Camille Delourme



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ETAT DU CONGO 

# Congo | Terre d'opportunités Riche d'opportunités

tendances SCENTIS

TAUX D'INTÉRÊT

# 6,50% Net par an

Période de souscription du 15 au 23 Décembre 2016



<b>Montant de l'opération:</b>	<b>Prix d'une Obligation</b>
<b>150 000 000 000 F CFA</b>	<b>10.000 F CFA</b>
	<b>Minimum de 30 obligations</b>

Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro **COSUMAF-APE-03/16**

Arrangeur & Chef de File

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC)   
Membre du Groupe Ecobank La Banque Panafricaine



Co-Arrangeurs & Co-Chefs de File

 **ASCA**  **BGFI Bourse**  
Groupe Attijariwafa bank

## LIBERTÉ DE LA PRESSE

## FFJ relève 98 attaques contre les journalistes en 2016

Grâce à ses différents correspondants provinciaux, cette organisation parmi les plus actives au pays a effectué un monitoring sur toutes les typologies d'atteinte à la liberté de la presse allant de cas d'assassinats aux pressions judiciaires et administratives contre les médias et leurs animateurs.

À l'occasion de la célébration de la journée dédiée à la Déclaration universelle de droits de l'Homme, le 10 décembre, l'organisation impartiale de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a publié son rapport annuel sur la situation de la liberté de la presse en RDC dans lequel elle a relevé, pour l'année 2016, 98 cas d'atteinte à la liberté de la presse.

L'organisation note que la plupart des cas visant les médias et les journalistes sont l'œuvre des détenteurs de la puissance publique. « Dans ce cas, les auteurs de ce genre d'attaques sont couverts par la complicité d'État et sont, par ce fait, soustraits de poursuites pénales puisque déjà



Des cameramen lors d'une activité

la justice elle-même est sujette à caution », a déclaré le responsable chargé d'assistance judiciaire et d'aide légale à FFJ, Me Nkashama.

Cette organisation parmi les plus actives en RDC a effectué, grâce à ses différents correspondants provinciaux, un monito-

ring sur toutes les typologies d'atteinte à la liberté de la presse allant des cas d'assassinats aux pressions judiciaires et administratives contre les médias et leurs animateurs. Ainsi, des cas de harcèlement, d'interpellations, arrestations ont aussi été dénombrés aussi bien à Kinshasa que sur

l'ensemble des provinces. À en croire cette organisation, la région qui a plus été l'objet d'attaques visant les journalistes est la capitale Kinshasa. « Le bilan lourd pour cette année s'est amplifié avec la récente descente punitive des policiers à la station provinciale de Canal Congo Télévision à l'ouest du pays où des journalistes ont été interpellés et bastonnés et des matériels méchamment détruits. Mais aussi l'interpellation et la séquestration sans ménagement d'un journaliste d'un principal média écrit à Kinshasa par des agents de services de sécurité », a ajouté le juriste.

Dans ses précédents rapports, note-t-on, l'organisation avait comparé l'est de la RDC avec ses multitudes groupes armés, réputés bastions de l'impunité des crimes visant les journalistes, au Kidal malien où régnait l'arbitraire entretenu par les rebelles du mouvement national pour la libération de l'Azawad et le mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'Ouest.

Lucien Dianzenza

## DIALOGUE II

## Le temps joue contre la Cénco

L'opposition demande, au nom de la décripation, la libération des prisonniers politiques alors que la majorité fait prévaloir que les poursuites contre des opposants relèvent du droit commun et qu'elles n'ont rien à voir avec la situation politique. Cette différence d'approche autant que d'autres risquent de plomber les nouvelles assises dont l'agenda pourrait être perturbé. Entre-temps, le temps n'attend pas...

Suspendus il y a quelques jours, les travaux de la deuxième phase du dialogue entre les signataires et les non-signataires de l'accord politique du 18 octobre initiés sous la facilitation des évêques catholiques redémarrent ce 13 décembre au Centre interdiocésain. À sept jours de la date du 19 décembre coïncidant avec la fin du mandat constitutionnel du chef de l'État, les participants ont intérêt à parer au plus pressé en offrant des alternatives plausibles susceptibles de permettre un passage sans casse de cette échéance tant redoutée par de nombreux compatriotes. Le temps file et, curieusement, on en est encore à des discussions préliminaires qui, d'ores et déjà, donnent la mesure du fossé qui sépare les deux camps en présence, plus que jamais figés dans leurs positions. Soutenant avoir fait énormément des concessions, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement tient à avoir gain de cause dans ses revendications dont celle liée à la libération des prisonniers politiques et au retour de exilés politiques, allusion faite à l'ex-gouverneur Moïse Katumbi.

Les délégués de cette plate-forme entendent ainsi peser de tout leur poids dans la commission relative aux « mesures de décripation politique » alors que leurs inter-

locuteurs en face (les représentants de la Majorité) font prévaloir que les poursuites contre des opposants relèvent du droit commun et qu'elles n'ont rien à voir avec la situation politique. Autre exigence du Rassemblement qui, déjà, fait débat, c'est celle concernant la retransmission en direct sur la chaîne nationale des présentes négociations directes « pour que l'opinion nationale et internationale soit informée ». Dans une déclaration ayant sanctionné une réunion extraordinaire de la plate-forme tenue ce week-end, le Rassemblement est resté constant dans ses positions, visiblement peu disposé à concéder davantage sur des questions qu'il croit non négociables. C'est notamment le cas du respect de l'alternance démocratique qu'il inscrit parmi les points prioritaires à traiter.

Étienne Tshisekedi et ses affidés continuent, en effet, à surfer sur le départ de Joseph Kabila à la fin de son mandat tout en appelant la population « à demeurer mobilisée » et « à rester vigilante » pour l'idéal politique qu'ils défendent, en l'occurrence la défense de la Constitution et des droits de l'Homme, du principe de l'alternance, de la consolidation de l'État de droit et de la démocratie. En acceptant d'aller aux négociations sous l'égide de la Cénco, le Rassemblement qui est resté constant dans ses prises de position vient, selon des indiscretions, de monter de plus belle les enchères en exigeant cette fois-ci la primauté pour conduire la transition. Une revendication qui risque de faire tâche d'huile, d'autant plus que cette plate-forme ne reconnaît pas Samy Badibanga, le Premier ministre nouvellement nommé qui, pourtant, continue de se revendiquer de l'UDPS.

En considérant toutes les exi-

gences formulées par le Rassemblement, d'aucuns sont sceptiques quant à une issue favorable de ce dialogue à obtenir d'ici le 19 décembre. Les divergences d'approche notamment sur le principe de la gestion commune de la transition sont telles que beaucoup doutent qu'un compromis politique sera trouvé dans les trois jours qui suivent. Cependant la majorité présidentielle, qui ne jure que par l'accord politique de la Cité de l'UA, est décidée à sauvegarder ce qu'elle pense être déjà un acquis. Le camp présidentiel est visiblement prêt à en découdre avec le Rassemblement sans que le fondement dudit accord ne soit hypothéqué. L'on est donc parti pour des négociations qui risquent de prendre plus de temps que prévu avec, en toile de fond, des contradictions internes entre le Rassemblement et le Front pour le respect de la Constitution autour du quota via leurs partis phares, en l'occurrence l'UDPS et le MLC. Jusqu'à quelques heures de la réouverture des travaux, cette question était encore sur la table de la Cénco qui a tout intérêt à sortir le grand jeu pour éviter que les choses ne s'enveniment.

Au-delà de cette question, il y a celle liée à l'identification des délégués dont certains ont vu leur statut d'opposant être récusé par leurs compères. Au regard des enjeux en présence et des positions figées des uns et des autres, le scepticisme reste toujours de mise malgré le petit pas déjà franchi avec la validation des mandats des délégués, l'adoption des six points de divergence entre les deux parties prenantes comme matières retenues à l'ordre du jour et l'élaboration du Code de bonne conduite.

Alain Diasso

## CÉLÉBRATION

## L'Unicef fête ses 70 ans de travail inlassable en faveur des enfants

Fondé le 11 décembre 1946 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) vient en aide aux enfants en détresse et leur donne de l'espoir.

L'anniversaire de l'Unicef, souligne un communiqué de presse de cet organisme en RDC, est une occasion pour célébrer les réels progrès accomplis pour les enfants de la planète, tout en renouvelant son appel à aider les millions d'enfants dont la vie et l'avenir sont menacés par le conflit, la crise, la pauvreté, l'inégalité et la discrimination.

Pour marquer d'une pierre blanche cet anniversaire, le programme prévoit plusieurs activités à mener dont la publication d'un nouvel ouvrage, Pour chaque enfant, de l'espoir : Unicef @ 70 ans, 1946-2016, qui retrace les 70 ans de l'agence au service des enfants les plus vulnérables ; le lancement d'une nouvelle identité institutionnelle mondiale chapeautée par le concept « L'Unicef pour chaque enfant », qui met en évidence l'universalité du mandat de l'Unicef et l'urgence d'atteindre les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés ; le lancement du nouveau site web mondial de l'Unicef, www.unicef.org.

Revenant sur les circonstances ayant conduit à la création de l'Unicef, Anthony Lake, directeur général de l'Unicef, a rappelé que l'Unicef a été fondé après la Seconde Guerre mondiale pour venir en aide et donner de l'espoir à tous les enfants en danger ou en détresse, sans tenir compte d'où ils vivaient ou du rôle que leur pays avait joué pendant la guerre. Notre mission est tout aussi pressante et universelle aujourd'hui.

« Face aux immenses besoins de tant d'enfants aux quatre coins de la planète, nous renouvelons notre engagement à obtenir des

résultats pour chaque enfant », a-t-il indiqué.

Notons qu'en RDC, l'Unicef n'est pas une agence à présenter. Au côté du gouvernement, l'Unicef continue à améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes et cela dans plusieurs domaines. L'Unicef est aujourd'hui présent avec des programmes de développement et d'aide humanitaire et de transition à travers le pays tout entier qu'il développe en collaboration avec le gouvernement et ses partenaires non gouvernementaux à partir de treize bureaux répartis dans le pays. Grâce au programme de coopération entre l'Unicef, ses partenaires et le gouvernement congolais, en 2016, plus de cinquante mille enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été traités. Plus de deux cent quinze mille enfants ont été vaccinés durant l'épidémie déclarée de rougeole en 2016. L'Unicef et ses partenaires ont vaccinés environ dix-neuf millions d'enfants de moins de 5 ans pendant les trois rounds polio en 2016. Depuis 2013, grâce au programme Village et École assainis, quatre millions de personnes en zone rurale et péri-urbaine en RDC ont accès à l'eau et à l'assainissement. En 2015, l'Unicef et ses partenaires ont distribué plus de dix-sept millions de fournitures scolaires pour la rentrée scolaire, enregistré plus de huit cent mille enfants à l'état civil et apporté une assistance humanitaire à plus de deux millions de personnes via le programme Réponse rapide aux mouvements de population. Grâce à l'Unicef et ses partenaires, trois millions deux cent mille personnes ont reçu des moustiquaires imprégnées d'insecticides dans les ménages au Sud-Ubangui

Aline Nzuzi

## SANTÉ

# Le Centre de dialyse de Kinshasa remis à ses gestionnaires

**Ce service installé à l'ex-Mama Yemo est acquis sur fonds propres du gouvernement provincial. Il est équipé de 10 générateurs et fixe une séance de dialyse à 50 dollars, au lieu de 300 que coûte réellement ce traitement. L'objectif est de baisser encore la séance à 20 dollars et d'ajouter 18 autres générateurs dont 10 seront affectés au centre à installer à l'hôpital sino-congolais de N'Djili.**

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a remis, le 10 décembre, le Centre de dialyse de Kinshasa à ses gestionnaires. Ce dit centre situé dans les installations de l'hôpital provincial de référence de Kinshasa, ex-Mama Yemo, devrait commencer à fournir des soins aux patients à partir du 12 décembre. Pour son fonctionnement, le gouvernement provincial a promis la subvention de ce centre pour minimiser la charge des patients. Il a mis à la disposition, en plus des équipements, les intrants pour douze mois et une ambulance médicalisée. L'exécutif provincial a aussi consenti à prendre en charge les salaires du personnel.

**Une séance de dialyse à 20 dollars américains**

Ce centre acquis sur fonds propres du gouvernement provincial a fixé la séance de dialyse à 50 dollars américains, au lieu de 300, comme cela coûte réellement. La vision est, pour André Kimbuta Yango et son gouvernement, que la séance soit baissée jusqu'à 20 dollars. Le maire de la ville veut ainsi permettre l'accès aux soins de santé aux Kinois et se conformer à ce qui est vécu dans d'autres villes d'Afrique, où la subvention fait baisser le coût de ce traitement. Aussi le gouverneur a-t-il promis d'installer un autre centre de dialyse à l'hôpital de l'amitié sino-congolais à N'Djili, qui sera équipé de 10 générateurs, en vue de servir la population de la Tshangu. À l'en croire, huit autres générateurs seront ajoutés à ceux de l'ex-Mama Yemo, qui en compte actuellement dix. « *L'objectif pour le gouvernement provincial est que les soins soient à la portée de tous* », a précisé le chef de l'exécutif urbain.

Ce projet, note-t-on, rentre dans le cadre du programme santé du gouvernement provincial, qui vise à faciliter l'accès aux soins à la population. « *On s'est organisé par rap-*



Les équipements du Centre de dialyse de Kinshasa/Photo Francis Wambole

*port aux recettes sûres de la ville (brassicoles, du ciment, etc.) dont un pourcentage est directement affecté dans le compte de ce centre* », a expliqué le gouverneur de la ville. À en croire André Kimbuta Yango, le montant visé, qui serait versé le 15 de chaque mois dans le compte ouvert auprès de la banque Byblos au nom du Centre de dialyse de Kinshasa, atteindrait mensuellement les 15 mille dollars. Pour un début, la ville a anticipativement remis une enveloppe de 20 millions de francs congolais aux responsables de ce centre en vue d'assurer la paie du mois de décembre.

Le gouverneur André Kimbuta a, par ailleurs, rassuré le directeur de ce centre, le Dr Nseka, et le médecin-directeur de l'ex-Mama Yemo, le

Dr Diabeno, que le Centre de dialyse de Kinshasa « ne manquera pas des moyens ». Le chef de l'exécutif urbain a voulu ici parler des intrants et des salaires pour le personnel, avant de noter à l'attention du personnel de ce centre qu'il doit fonctionner sous la supervision du médecin-directeur de l'ex-Mama Yemo.

### Concrétisation d'une promesse

Le Dr Diabeno, qui a salué cette action du gouvernement provincial, avait noté que ce centre était la concrétisation d'une promesse faite par le gouverneur alors qu'il était venu doter l'ex-Mama Yemo des couveuses pour ses services de pédiatrie. Le médecin-directeur de cet hôpital a noté que pour la mégapole de plus de 10 millions d'habitants dont plusieurs souffrent

des pathologies qui conduisent à l'insuffisance rénale, le nombre de lits mis en service est insuffisant. « *Il faut donc multiplier ces genres de centre* », a-t-il dit, en souhaitant un approvisionnement régulier de ce centre en consommables en vue de sa fiabilité.

Pour le ministre provincial chargé de la Santé, Vital Kabuiku, ce geste du gouvernement de Kinshasa est sa réaction face à cette affection qui constitue un vrai problème de santé publique. Notant qu'une étude a révélé que près de 12% des Kinois souffrent des maladies rénales dont 20 mille attendent la dialyse, le ministre Vital Kabuiku a rappelé que la réduction du prix de traitement n'annulait guère son coût réel. D'où, a-t-il dit, les subventions du gouvernement provincial en lançant un appel à l'appui des partenaires en santé. Avant le dévoilement de la plaque et la visite des installations, le gouverneur a remis les clés du centre et de l'ambulance au ministre provincial chargé de la Santé qui, à son tour, les a remises au directeur du centre, le Dr Nseka.

**Lucien Dianzenza**

## RETOMBÉES DES VIOLENCES DU 19 SEPTEMBRE

# L'UE sanctionne sept responsables congolais

**Le conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) a adopté, le 12 décembre, des mesures restrictives en matière de déplacements et un gel des avoirs à l'égard de sept autorités tant civiles que militaires.**

L'UE vient de frapper. Elle vient de mettre en exécution des menaces brandies depuis quelques mois déjà à l'endroit de quelques autorités politico-militaires de la RDC soupçonnées d'avoir joué un rôle néfaste dans les violences ayant émaillé les manifestations des 19 et 20 septembre à Kinshasa initiées par l'opposition visant à préavisier le président de la République quant à la fin de son mandat. Passant à l'acte, les ministres des Affaires étrangères de l'UE se sont réunis le 12 décembre pour donner suite à leur menace. Il en résulte que le conseil a adopté, après débat, des mesures restrictives en matière de déplacements et un gel des avoirs à l'égard de sept hauts responsables congolais.

Mettant en cause l'implication directe des concernés dans les violences qui ont causé la mort d'au moins cinquante personnes à Kinshasa entre les 19 et 20 septembre, les chefs de la diplomatie des pays de l'UE se sont montrés très sévères dans leurs sanctions. Les sept autorités congolaises ciblées sont : Ilunga Kampete (commandant de la garde républicaine, Gabriel Amisi (commandant de la première zone de défense de l'armée congolaise), Ferdinand Ilunga (commandant de l'unité anti-émeute appelée Légion nationale d'intervention de la Police nationale congolaise, Celestin Kanyama (commissaire de la police nationale congolaise), John Numbi (ancien chef de la Police nationale congolaise), Roger Kibelisa (responsable civil) et Delphin Kaimbi (chef du service de renseignements militaires).

Pour l'UE, certaines personnalités citées auraient contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'exacerbation de la violence déplorée au mois de septembre soit en planifiant, en dirigeant ou encore en commettant via des unités sous leur commandement des actes constituant de graves violations des droits de l'Homme. D'autres auraient fait obstacle à une sortie de crise consensuelle et pacifique en vue de la tenue d'élections en RDC. Toutefois, dans leur communiqué, les diplomates européens ont invité le gouvernement de la RDC à coopérer à une enquête transparente et indépendante pour traduire en justice les responsables desdites violences.

Par ailleurs, les ministres européens ont déclaré suivre avec une attention accrue l'évolution politique cruciale que connaîtra la RDC dans les prochaines semaines tout en envisageant « *des mesures restrictives supplémentaires en cas d'obstruction du processus politique ou de nouvelles violences* ». La réaction du gouvernement est attendue dans les heures qui viennent.

**Alain Diasso**

## COSAFI CUP

# La RDC U20 bat Comores et accède en quarts de finale

**Vainqueur des Comores par deux buts à zéro dans un match débuté le dimanche et achevé le lundi à la suite d'une interruption de l'énergie électrique dans le stade le dimanche, la RDC accède en quarts de finale de la Cosafa Cup de moins de 20 ans en Afrique du Sud.**

Les Léopards football de moins de 20 ans ont battu, le 12 décembre, au Moruleng stadium de Johannesburg à 230 km de Johannesburg en Afrique du Sud, les Coelacanthés des Îles Comores par deux buts à zéro, en match de la deuxième journée du tournoi du Conseil des associations de football de l'Afrique australe -Cosafa-.

La rencontre avait été programmée le 11 décembre. Le jeune Ernest Luzolo Sita (joueur d'Ujama) avait ouvert la marque à la 6e minute, avant que Nathan Sumbuka Lusuki (joueur d'Idimu) n'ait inscrit le deuxième but à la 59e minute. Mais à la 64e minute, l'arbitre de la partie avait été obligé d'interrompre la partie à la suite de la coupure électrique à Moruleng Stadium. Selon le règlement de la compétition, les 21 minutes restant de la partie devraient être jouées le 12 décembre dans la matinée. Il n'y a donc plus eu de but lors de ces minutes jouées le lundi.

Notons que cette rencontre a été coachée par le sélectionneur adjoint Éric Tshibusu Ike à l'absence d'Otis Ngoma, revenu spécialement à Kinshasa pour le match de son club, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) contre le FC Renaissance du Congo comptant pour la 14e journée de la

Division 1 dans la zone de développement ouest. Le jeune joueur Rashidi Musinga (joueur de Renaissance du Congo) a été désigné homme du match de cette rencontre entre les Léopardeaux de la RDC et les jeunes Coelacanthés des Îles Comores. Le prochain adversaire des Léopards en



Les Léopards U20 vainqueurs des Comores au tournoi Cosafa Cup en Afrique du Sud

quarts de finale, ce sont les jeunes joueurs du Malawi.

En première journée, la RDC a fait match nul de zéro but partout avec le Mozambique. La même sélection mozambicaine avait été tenue en échec le 9 décembre par les Îles Comores sur la marque de deux buts partout. Dans les autres groupes, les Îles Seychelles ont été battus par l'Île Maurice par zéro but à deux, l'Angola a dominé le Soudan par un but à zéro, avant de torpiller les Îles Seychelles par quatre buts à zéro. Et le Soudan a partagé avec l'Île Maurice le score d'un but partout. Le Lesotho a eu raison du Botswana par un but à zéro.

Rappelons que le groupe A de ce tournoi de Cosafa U20 se compose de Lesotho, Swaziland et Botswana. Le groupe met ensemble Zambie, Zimbabwe et Malawi. Et le groupe se constitue de l'Angola, Îles Seychelles, Îles Maurice, Namibie. Enfin le groupe D se compose de Mozambique, Îles Comores et RDC.

**Martin Engimo**

## DIVISION 1 – ZONE OUEST

## DCMP bat Renaissance du Congo, V.Club dompte Veti

Après le résultat d'égalité lors de la première confrontation entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Renaissance du Congo, club issu d'une dissidence du premier en 2014, la deuxième rencontre entre les deux équipes était très attendue, suscitant effervescence et aussi énervement de part et d'autre. À la fin, le DCMP en est sorti vainqueur, confortant son ambition d'accéder au play-off.

Les choses se précisent de plus en plus dans la zone de développement ouest du championnat national de football. En fait, les deux mythiques clubs de Kinshasa prennent de plus en plus l'ascendant sur les autres alors qu'on s'achemine vers la fin de la phase des poules du championnat national en vue de la qualification pour le play-off de la 22e édition de la Division 1. Le 11 décembre, la vie s'est arrêtée à Kinshasa sur l'événement de la journée, la deuxième confrontation entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Renaissance du Congo, club né justement d'une dissidence avec le DCMP, dans le cadre de la 14e journée de la zone ouest du championnat national de football. La rivalité entre les deux clubs devient bien plus farouche que celle existant entre DCMP et V.Club. Les abords du stade sont tellement quadrillés par les policiers afin de prévenir un éventuel débordement entre supporters que la circulation a même été gelée. L'inspecteur pro-



&lt;Sans données à partir du lien&gt;

vincial de la police de Kinshasa, le général Célestin Kanyama dirige personnellement les opérations de sécurisation dans le stade des Martyrs où les supporters des deux clubs se sont massés.

Alors qu'il était à Mogwase à 230 km de Johannesburg en Afrique du Sud à la tête de l'équipe nationale de football de moins de 20 ans qui prend part au tournoi de la Cosafa Cup, l'entraîneur du DCMP, Otis Ngoma, a été obligé de

revenir au chevet de son club pour cette rencontre tant attendue. Les dirigeants du club, avec à sa tête le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, et Amos Mbayo Kitenge, lui ont envoyé un billet d'avion pour revenir à Kinshasa coacher ses poulains pour cette confrontation. Et l'on apprendrait que la Fédération congolaise de football association (Fécofa) n'aurait pas apprécié ce retour de l'entraîneur qui est cependant engagé et salarié au sein du DCMP. Et ce club dispute un championnat national officiel de la RDC, alors que les Léopards U20 ne participent qu'à un tournoi amical. Pour contenir toute la tension de la partie, la Ligue nationale de football (Linafoot) désigne l'arbitre Makombo pour officier ce match classé à haut risque au regard du dispositif sécuritaire déployé par la police.

Dès le coup d'envoi à 15 heures, les vert et blanc du DCMP mettent le pied sur le plancher, tentant d'emballer la partie. Et à la 10e minute, Kazadi Kasengu (ancien de Renaissance du Congo et de V.Club), en position d'excentré droit, adresse un centre à Jean-Marc Makusu Mundele dans l'axe qui reprend de la tête le cuir, hors de portée du gardien de but héritier Nke. Un but à zéro pour les joueurs d'Otis Ngoma qui déroulent et se créent plusieurs occasions de but avec Ricky Tulengi, Mbidi et Makusu Mundele, mais sans les concrétiser. À la fin de la première période, le tableau d'affichage indique un but à zéro au profit du DCMP.

Au retour des vestiaires, le FC Renaissance du Congo, conduit par l'entraîneur adjoint Dauda Lupembe à l'absence du principal Éric Tshibusu (qui fait office de sélectionneur adjoint d'Otis Ngoma en sélection des U20 en Afrique du Sud), ne semble pas réagir malgré le but à remonter. Et à la 50e minute, l'équipe tuteurée par l'évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa et Antoine Musanganya est punie avec le deuxième but. Le latéral droit Mukoko Amale efface deux Renais sur son flanc avant d'adresser un centre parfait à Jean-Marc Makusu Mundele dont la reprise instantanée passe entre les jambes du gardien de but Héritier Nke de Renaissance totalement désabusé. Deux buts à zéro. La tension monte, le jeu est haché, mais l'arbitre Makombo ne sort aucun carton jaune en guise d'avertissement.

Mais à la 76e minute, sur une faute d'inattention, Roddy Manga Dianzenza, alias Sissoko, réduit la marque de la tête sur un somptueux centre millimétré de l'expérimenté Matumona Zola Rumm, semant un peu de doute chez les Immaculés. Mais à la 85e minute, Yannick Mbidi, certainement l'un des meilleurs joueurs de la partie, s'engouffre au coeur du camp du club orange, et isole Ricky Tulengi avec une passe décisive ; ce dernier bat le gardien de but Nke, après deux face-à-face remportés par le portier de Renaissance du Congo en première période. Mais à la 87e minute, sur une monumentale erreur d'Ikuku Djirimbonda, l'attaquant camerounais des Renais, Alfred Mfongang, entré en jeu en deuxième période, s'en va tromper le gardien de but Dilma Mabula du DCMP pour le deuxième but de Renaissance du Congo. Trois buts à deux, c'est le score final de cette partie en faveur du DCMP.

**V.Club leader...**

Le même dimanche au stade Damar de Matadi dans la province du Kongo Central, l'AS V.Club a battu le club local de Veti Club par un but à zéro. L'expérimenté Guy Lusadis Basisila a inscrit l'unique but de la partie en faveur des joueurs du coach Florent Ibenge. Au classement, V.Club est premier avec 33 points, suivi du DCMP qui totalise désormais 31 points. Renaissance du Congo et Racing Club de Kinshasa ont chacun 23 points.

*Martin Engimo*

8020635/69074807/1

**LA COUR SUPRÊME DE LA CARAÏBE ORIENTALE  
DANS LA HAUTE COUR DE JUSTICE  
LES ÎLES VIERGES  
DIVISION COMMERCIALE**

**N° DE LA REQUÊTE BVIHC (COM) 2016/160**

**DANS L'AFFAIRE DE CORE MINING LIMITED  
ET DANS L'AFFAIRE DE LA LOI DE 2003 SUR L'INSOLVABILITÉ**

**ENTRE :**

**WAYNE ROSSITER**

-et-

**CORE MINING LIMITED**

*Requérant*

*Défendeur*

**AVIS**

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'une requête de nomination des coliquidateurs de **CORE MINING LIMITED** dont le siège social se trouve à Quastisky Building, 3<sup>rd</sup> Floor, PO Box 905, Road Town, Tortola, VG1110, Îles Vierges Britanniques a été déposée à la Division commerciale de la Haute Cour de Justice, Îles Vierges Britanniques, le 4 novembre 2016 au nom de Wayne Rossiter c/o Mourant Ozannes, Palm Grove House, PO Box 4857, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques. La requête sera instruite le 16 janvier 2017 à 10h00 à la Haute Cour de Justice, Division commerciale, Commercial Court Building, Main Street, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques.

Toute personne ayant l'intention de se présenter à l'audience de la requête (que ce soit pour l'appuyer ou s'y opposer) doit notifier le requérant ou ses avocats de son intention conformément à la Règle 162 des règles de 2005 relatives à l'insolvabilité (« Insolvency Rules, 2005 »), avant 16h00 le 13 janvier 2017. Un exemplaire de la requête sera remis par le soussigné à tout directeur, membre ou créancier exigeant un exemplaire de ladite requête lors du paiement du droit prescrit.

En date du : 1er décembre 2016

**Mourant Ozannes**

Legal Practitioners for the Applicant (Avocats du requérant)  
For the Attention of Nicholas Fox  
Palm Grove House, PO Box 4857  
Road Town, Tortola  
British Virgin Islands  
Tél. : +1 284 852 1723  
E-mail : Nicholas.Fox@mourantozannes.com

**REMARQUE :** La règle 162 des règles de 2005 relatives à l'insolvabilité exige que tout avis d'intention de comparaître soit consigné par écrit et précise : (i) le nom et l'adresse de la personne donnant l'avis et ses coordonnées ; (ii) son intention d'appuyer ou de s'opposer à la requête et (iii) s'il est créancier, le montant de sa dette ou s'il n'est pas créancier les motifs sur lesquels il se fonde pour appuyer ou s'opposer à la requête. Toute personne qui ne donne pas un tel avis ne peut se présenter à l'audience de la requête qu'avec l'autorisation de la Cour.

## LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Les animateurs Redd+ sensibilisent les habitants de Matombi à l'importance de l'arbre

Cette sensibilisation à Matombi, village situé dans le département du Kouilou, a bouclé la première session de formation des animateurs Redd+ qui s'est déroulée du 7 au 9 décembre au siège de la préfecture dudit département. L'activité été patronnée par Louis Ombouankoui, directeur de cabinet du préfet, président de la Codépa Reed (Comité départemental Redd+) Kouilou. La même formation a été lancée à Pointe-Noire le 12 décembre dans la salle de la Chambre de commerce.



La photo de famille au terme de la formation

Comme au Kouilou, cette activité qui a réuni 30 personnes au niveau de la ville océane est animée par Lill Teddy Diackabana, chef de la cellule décentralisée Kouilou-Pointe-Noire. Elle se poursuivra jusqu'au 14 décembre.

Organisée par la coordination nationale Redd+ (CN-Redd), la formation qui se déroule dans les 12 départements du pays permettra de mettre en place un réseau des animateurs Redd+ qui appuieront les actions de communication et de sensibilisation des cellules décentralisées et des comités départementaux Redd+ (Codépa-Redd). Chaque département va être doté de 30 animateurs ayant pour mission de relayer les informations du CN-Redd et de sensibiliser les parties prenantes, parmi lesquelles on compte les populations locales et autochtones, de sorte qu'ils s'approprient les enjeux du processus Redd+ dans la lutte contre les changements climatiques et contre la pauvreté.

La première session de formation de ces animateurs a été axée sur le schéma relatif à l'architecture

de Redd+ ; les outils de Redd+, le schéma du carbone dans l'arbre et sur les 5 options de la stratégie nationale de Redd+ portant notamment sur le renforcement de la gouvernance et des financements durables ; la gestion durable et la valorisation des ressources forestières, l'amélioration des systèmes agricoles ; la rationalisation de la production et de l'utilisation du bois énergie, la promotion d'autres sources d'énergie propres et le développement du secteur minier.

## Des échanges fructueux avec les habitants de Matombi

Après l'acquisition de ces notions de base de la Redd+ et du carbone forestier pendant 2 jours, les participants à la formation, répartis en trois groupes, ont effectué une descente, le troisième jour, au village Matombi où les conséquences des changements climatiques sont déjà très visibles avec l'érosion côtière de plus en plus menaçante dont il est victime. Cela, pour une séance pratique de sensibilisation aux méfaits de la déforestation et au rôle de l'arbre dans la lutte contre les changements climatiques avec no-

tamment la séquestration du carbone.

Les échanges dans les ménages et au focus groupe qui ont eu lieu pendant cette séance d'animation test ont révélé que bon nombre de personnes connaissent l'importance de l'arbre pour l'homme mais pas dans la lutte contre les réchauffement climatiques. La population, très réceptive, a émis ses préoccupations sur l'abandon de l'agriculture sur brûlis, une des causes de la déforestation qui constitue pour elle une méthode pour mieux produire, et la production du charbon de bois, activité introduite dans le village par des sujets de la RDC, qui occupe bon nombre de jeunes. Elle a souhaité des mesures d'accompagnement de l'État pour leur permettre de contribuer à la lutte contre la déforestation. Les habitants de Matombi ont été informés de leur formation, dans les prochains jours, aux nouvelles techniques agricoles permettant de bien produire même en zone savicole et de ne pas toujours avoir recours à l'agriculture sur brûlis. Une restitution du travail sur le terrain a lieu avant la fin de la forma-

tion. Les participants ont relevé la nécessité d'introduire dans les programmes de formation le module de la Redd+. Dans son mot de clôture de l'activité, Louis Ombouankoui a appelé les animateurs à véhiculer le message sur l'importance et les missions de la Redd+ et sur l'importance de la préservation de l'arbre indiquant que l'enjeu n'est pas que national mais aussi international: « De la réussite de cette politique dépendra également de la vie de l'homme sur la terre, le développement de l'homme, de notre société, de notre nation », a-t-il dit.

Par ailleurs, se disant satisfait des réactions et de l'intérêt porté par les participants sur le processus Redd+, Lill Teddy Diackabana a souligné : « Nous voulons emmener tous les Congolais à être conscients des changements climatiques qui sont des phénomènes réels. Nous invitons les Congolais à ne pas couper les arbres parce qu'ils ont la capacité de séquestrer le carbone qui nuit à notre vie ». D'autres sessions de formation sont prévues pour mieux outiller les animateurs.

## Les parties prenantes de la Redd+ de Pointe-Noire et du Kouilou instruits sur les projets Redd+

Le processus Redd+ dans lequel le Congo s'est engagé depuis sa mise en œuvre par la communauté internationale est un mécanisme technique et financier dans la lutte contre les changements qui a trois phases principales, à savoir la préparation, l'investissement et le paiement. Il vise à lutter contre les changements climatiques, conserver la biodiversité, réduire les activités de déforestation et de dégradation des forêts et accroître les stocks de carbone. Ce processus à caractère inclusif et participatif est

aussi un moyen de diversification de l'économie nationale. La formation des animateurs a été précédée de la formation des parties prenantes à la Redd+ sur les projets Redd+ qui s'est déroulée du 1er au 4 novembre à Pointe-Noire et du 6 au 9 novembre au Kouilou.

L'activité a réuni des directeurs départements membres des Codépa des deux départements. Donnons l'importance de cette formation, Théophile Loulebo Ntiakoulou, chef de cellule projet de la CN-Redd a indiqué : « Il est important, au niveau national, que les Codépa Redd qui sont les relais de la CN-Redd, des acteurs installés dans les départements du pays, puissent avoir de la matière visant à améliorer leur compréhension sur le développement des initiatives et projets Redd dans leur département. On ne peut parler de la mise en œuvre de la Redd+ au niveau national si on ne peut pas confectionner des projets bancaires visant à lutter contre les changements climatiques et contre la pauvreté. Au niveau international, des financements sont disponibles pour permettre à chaque projets Redd + de réaliser ces projets ». La formation des parties prenantes a porté sur 3 modules, à savoir le cycle du projet ReddE; le développement d'une note d'idée de projet ou NIP; le développement d'un document descriptif du projet ou DDP. Notons que dans le cadre du processus Redd+, le Congo travaille sur la préparation d'un programme de réduction d'émissions (ER-P) qui sera mis en œuvre dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## VIE DES PARTIS

## Le MCDDI présente les animateurs à la base

L'intronisation des trente-six présidents des bureaux de six arrondissements de Pointe-Noire a eu lieu, le 10 décembre, au quartier Mpaka au siège départemental du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), en présence d'Yvon Claise Baboutana, président départemental du MCDDI, des responsables du parti et des militants.



Yvon Claise Baboutana entouré de présidents des comités de quartiers Crédit photo «Adiac»

propositions et, en dernier ressort, il décide ». Yvon Claise Baboutana a ensuite défini les missions des bureaux d'arrondissements que sont : restructurer le parti dans les quartiers, mettre en place des responsables de zones et de blocs, favoriser l'unité du parti et tenir régulièrement les réunions.

L'année 2017 étant une année électorale, les responsables du parti dans les arrondissements doivent déjà se mettre à l'œuvre afin de connaître le nombre de militants du parti, ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales et ceux qui n'ont pas de pièces d'identité. « Depuis 1992, le MCDDI n'a plus eu de députés à Pointe-Noire à cause du manque de conviction de nos militants, cela doit changer », a conclu Yvon Claise Baboutana, en annonçant l'organisation imminente des séminaires de renforcement des capacités des militants.

Hervé Brice Mampouya

## KOUILOU

## Les pêcheurs et maraîchers dotés en matériel de travail

La remise officielle de cette dotation aux pêcheurs et maraîchers des districts de Nzambi et Madingo Kayes, dans le département du Kouilou, a eu lieu le 11 décembre à Kayes Poste, en présence d'Antoine Pandzou Bouyou, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, de Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou, d'Alexandre Mabilia, président du Conseil départemental du Kouilou, des représentants des agences du système des Nations unies et des autorités locales.

Après le lancement officiel en septembre dernier du projet d'appui à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la vannerie dans les districts de Madingo Kayes et Nzambi, fruit de la coopération entre la République du Congo et les agences du système des Nations unies, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la mise en œuvre dudit programme initié pour faire reculer la dépendance alimentaire a eu lieu à Madingo Kayes avec la remise officielle du matériel devant permettre aux populations concernées d'améliorer leurs conditions de travail et d'augmenter la productivité.

Ce matériel de pointe a été acquis grâce au plaidoyer des autorités locales et du ministère

des Hydrocarbures auprès du Pnud. Ainsi, la FAO, l'organe opérationnel technique pour la mise en œuvre du projet, a acheté un premier lot de matériel pour le maraîchage: labourateurs, arrosoirs, pulvérisateurs, pompes, citernes d'eau de 10 000 litres, motopompes, houes, machettes, pelles, pioches, brouettes, râtaux, paires de gants, sécateurs, pulvérisateurs, semences, engrais et pour la pêche : hors bord de 15 CV, congélateurs, glacières... « Vous devez être comme des abeilles, qui, toujours travailleuses, produisent le miel qui rend de nombreux services aux populations. Vous devez prendre soin de ce matériel et réaliser les actions promises pour bénéficier encore de la confiance des donateurs », a dit le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures.

Selon Marius Saya Maba, chargé des programmes à la FAO, ce matériel a été acheté en fonction des spécificités et des potentialités des bénéficiaires. Et de poursuivre : « Vous allez bénéficier de l'encadrement techniques des formateurs qui vont commencer d'ici peu à organiser les producteurs en groupements pour renforcer leurs capacités technique et opérationnel ». Avant de remettre officiellement le matériel aux autorités locales, Mohamed Abchir, représentant résident adjoint du Pnud au Congo, a fait la démonstration du labourateur avant d'être imité par le directeur de cabinet du ministre et les autorités locales.

H.B.M.

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**France, Ligue 1, 17e journée**

Sans Arnold Bouka Moutou, suspendu après son expulsion face à Caen, Dijon est battu sur ses terres par l'OM (1-2). Remplaçant, Dylan Bahamboula est lui entré à la 67e (alors que Marseille menait 1-0). Brice Samba junior est resté sur le banc.

Remplaçant au coup d'envoi, Fodé Doré est entré en jeu à la 77e lors de la défaite d'Angers à Nancy (0-2). Une apparition terne à l'image d'un SCO méconnaissable depuis plusieurs semaines (2 victoires, contre Lille et Bastia, lors des 10 dernières journées). Dans les rangs lorrains, Tobias Badila, titulaire, a confirmé sa progression dans le secteur défensif. En revanche, il a eu peu pesé offensivement.

Yann Mabella et Christ-Emmanuel Maouassa étaient laissés à disposition de la réserve.

Resté sur le banc le week-end précédent, lors du naufrage bastiais à Monaco, Thievy Bifouma n'était pas convoqué lors de la victoire des Corses sur Metz (2-0). Y-aurait-il de l'eau dans le gaz entre l'international congolais et son staff technique ?

Sans Alan Dzabana, laissé à disposition de la réserve, Lyon bat Rennes sur le plus petit des scores.

Bradley Mazikou n'était pas dans le groupe de Lorient, battu à Toulouse (2-3).

Sans Yhoan Andzouana, Monaco n'a fait qu'une bouchée de Bordeaux (4-0).

Dimanche soir, le PSG recevait Nice sans Jonathan Ikoné Nanitamo.

**Belgique, 16e journée, 1re division**

Malgré une supériorité numérique pendant une demi-heure sur le terrain du Standard de Liège, Westerlo s'incline 1-3. Titulaire, Sylvester Ganvoula a manqué une grosse occasion de réduire le score à la 35e : seul dans la surface, il tire sur le portier des Rouches.

**Bulgarie, 18e journée, 1re division**

Rahavi Kifoueti était titulaire, et a été averti, lors du match nul du Lokomotiv Gorna face au CSKA Sofia (0-0). Le Lokomotiv reste calé en bas de classement (12e avec 17 points).

**Chypre, 14e journée, 1re division**

Sans Donneil Moukanza, blessé (talon d'Achille), Aris

fait match nul 3-3 sur le terrain de Karmiotissa. Mais reste mal classé (11e sur 14 avec 11 points).

**Espagne, 15e journée, 1re division**

En déplacement au Celta

**Israël, 13e journée, 1re division**

Mavis Tchibota, titulaire et remplacé en seconde période, et l'Hapoel Kfar Saba partagent les points avec l'Ironi Kiryat Shmona (2-2). Avec ce point pris face au 5e

**Suisse, 18e journée, 2e division**

Igor Nganga, titulaire, et Wil ne parviennent pas à trouver la faille face au Neuchâtel Xamax (0-0). Ce point pris face au deuxième laisse Wil, 3e, à dix longueurs de son adver-



Tobias Badila a livré une prestation défensive solide face à un SCO très décevant (JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN/AFP)

Vigo, le FC Séville et Steven N'Zonzi, titulaire, l'emportent 3-0. Et confortent leur 3e place avec 4 points d'avance sur le 4e.

**Grèce, 14e journée, 1re division**

Sans Christopher Samba, blessé, le Panathinaïkos l'emporte 1-0 à Atromitos. Et reprend sa seconde place à 5 points de l'Olympiakos, qui joue contre Giannina et Mabolou lundi soir.

**Italie, 16e journée, 1re division**

Senna Miangué est resté sur le banc lors du succès de l'Inter de Milan face au Genoa (2-0). Avec ce succès, les Nerazzurri remontent à la 8e place avec 24 points.

**Turquie, 14e journée, 1re division**

Dzon Delarge était titulaire lors du succès d'Osmanlispor chez l'Akhisar Belediyespor (2-1). Remplacé à la 73e par Umar, auteur du but victorieux. Osmanlispor remonte à la 7e place avec 7 points de retard sur le podium.

du classement, l'Hapoel est 11e avec 13 points. A 5 longueurs de la 6e position, dernière place qualificative pour les play-offs.

**Italie, 18e journée, 2e division**

Sans Dominique Malonga, non convoqué, Pro Vercelli s'incline à Pérouse (0-1). Le club piémontais est 19e à égalité de points avec le premier relégable.

**Roumanie, 20e journée, 2e division**

En déplacement chez le Dunarea Calarasi, le Metalul Resita de N'Sendo Kololo s'incline lourdement (0-3). Le Metalul reste englué en bas de classement (18e et dernier avec 10 points).

**Slovaquie, 19e journée, 1re division**

Remplacé à la 89e, Yves Pambou Loembet a participé au succès du DAC Dunajska Streda face au Zlaté Moravce (1-0). Huitième sur douze, le DAC creuse l'écart avec le bas de tableau (7 longueurs d'avance sur la zone rouge).

saire du jour et à 19 points des Grasshoppers de Zurich, premier du classement. Candidat déclaré à la montée, l'ambitieux FC Wil, éliminé dès son entrée en lice en Coupe de Suisse, a d'ores et déjà loupé sa saison.

**Turquie, 14e journée, 2e division**

Christ Bakaki était titulaire lors du match nul de Manisaspor à Altinordu (1-1). Avec ce 5e match sans défaite (2 succès et 3 nuls), Manisaspor poursuit sa remontée au classement (16e à égalité de points avec le premier non relégable).

**Ukraine, 18e journée, 1re division**

En déplacement chez le FC Dniepr Dniepropetrovsk, finaliste de la Ligue Europa 2015, l'Olimpik Donetsk fait match nul 1-1. Emmerson Illoy-Ayyet est resté sur le banc. Avec ce point face à un mal classé, l'Olimpik, 4e, manque l'occasion de revenir sur le podium.

**Israël, 13e journée, 1re division**

Mavis Tchibota, titulaire et remplacé en seconde période, et l'Hapoel Kfar Saba partagent les points avec l'Ironi Kiryat Shmona (2-2). Avec ce point pris face au 5e du classement, l'Hapoel est 11e avec 13 points. A 5 longueurs de la 6e position, dernière place qualificative pour les play-offs.

**Albanie, 15e journée, 1re division**

Si Moise Nkounkou a joué toute la rencontre, Merveil Ndockyt, remplaçant, est entré à l'heure de jeu lors du match nul du FK Tirana face au Korabi Peshkopi (1-1), la lanterne rouge. Tirana, qui n'a plus gagné depuis le 20 novembre, reste sur une série de 3 nuls et 1 défaite et stagne au classement (4e avec 5 longueurs de retard sur le podium).

**Angleterre, 20e journée, 2e division**

Sans Prince Oniangue, en phase de reprise, Wolverhampton livre un match à rebondissements face à Fulham (4-4). Les Wolves ne parviennent pas à confirmer leur succès chez les Queens Park Rangers. Et restent englués à la 19e place avec 22 points.

**Belgique, 18e journée, 1re division**

Zulte-Waregem et Marvin Baudry, titulaire dans l'axe gauche de la défense, rapportent le point du nul de Lokeren (1-1).

Sans Francis N'Ganga, resté sur le banc, Charleroi fait match nul à Eupen (2-2). Ce n'est que le deuxième match manqué par le latéral gauche cette saison, après sa suspension lors de la 3e journée.

Kévin Koubemba était en tribune lors du déplacement de Saint-Trond à Courtrai.

**Belgique, 5e journée du tournoi de clôture, 2e division**

Première titularisation depuis le 24 octobre pour Jordan Massengo lors du match nul concédé par l'Union-Saint-Gilloise face à Lommel (1-1). Malgré la titularisation de Yannick Loemba, au poste de meneur de jeu, Louvain s'incline à domicile face à Roulers (1-2). Blessé au mollet, Maël Lépicier n'était pas dans le groupe.

Avec 11 points, Roulers est premier, devant Louvain, 3e avec 8 points. Avec 2 longueurs, l'Union-Saint-Gilloise est lanterne rouge.

*Camille Delourme*